

Arts et mémoire

1

ARTS
ET
MÉMOIRE

PUBLICATION
DE LA
SOCIÉTÉ
D'ART ET
D'HISTOIRE
D'AIX-
LES-BAINS

numéro 1
décembre 1993
Prix : 35 francs



Les Cités Lacustres

Réflexions sur un lancement

Lorsque nous nous étions réunis, à l'auditorium du conservatoire, le 24 avril 1993, pour fonder officiellement la Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains, nous avons senti chez beaucoup d'entre nous une certaine surprise, une forte dose d'enthousiasme tempérée d'émotion et une grande disponibilité pour travailler sur le long terme. A cette occasion, nous avons conscience d'une lacune à combler, nous ressentions confusément des envies, nous imaginions la nécessité de cimenter cette expérience commune qui allait débiter.

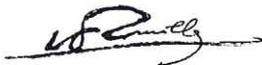
La lacune c'était le paradoxe d'une ville comme Aix les Bains, ouverte à une multitude d'associations culturelles et pourtant dépourvue de Société d'Histoire, à une époque où, déboussolé par l'effritement de nombreux repères traditionnels, l'individu cherche à se resituer dans son milieu local largement façonné par l'histoire. André Palluel-Guillard, dans une synthèse brillante, nous avait donné les raisons du retard aixois dans ce domaine, tout en nous encourageant fortement à creuser cette voie, également souhaitée par une municipalité consciente de ses responsabilités.

Les envies intellectuelles, étaient marquées par le besoin de recenser les aspects, connus ou méconnus, du patrimoine local, entendu au sens très large, de rencontrer des personnes animées du même état d'esprit, d'échanger avec elles, de les écouter ou de participer concrètement à l'édifice. Tout cela sans nourrir de complexes à propos de ses centres d'intérêt (il n'y a pas de sujets nobles et de thèmes désuets), de sa formation, de l'approche avec laquelle on souhaite aborder les problèmes. Des envies de connaissances et de convivialité en somme autour de conférences, de visites culturelles, d'expositions, de débats partagés.

Le ciment de nos goûts communs, largement souhaité dans les réponses aux questionnaires envoyés, est constitué par cette revue "Arts et mémoire" dont voici le N°1. Une revue que nous avons souhaitée attrayante, à l'image de la couverture dessinée par F. Gimond et de la mise en page dûe à J. Lagrange. Une revue éclectique qui approche des thèmes variés au gré des contributions que nous avons rassemblées, mise en forme par des auteurs heureux de faire partager leurs centres d'intérêts. Une revue, disons-le une fois pour toutes, dont les articles, acceptés par notre comité de lecture, n'engagent cependant que leurs auteurs. Une revue enfin qui, techniquement, comporte encore des insuffisances qu'il faudra corriger par la suite.

Nous attendons vos réactions sur le contenu de ces articles, sur les thèmes que vous souhaiteriez voir aborder à l'avenir. Nous espérons que vous aurez à coeur de devenir les ardents propagandistes de nos efforts et que ce premier numéro, historique en quelque sorte, sera le point de départ d'une longue expérience enrichissante, ouverte et passionnante.

Le Président :



Jean François Connille

SOMMAIRE

- La navigation sur le Lac du Bourget.**
Par Guy Dürrenmatt. page 2

- Les "cités lacustres"**
Par Raymond Castel page 13

- 23 Juin 1940 : Les Allemands à Aix-les-Bains.**
par Laurent Demouzon. page 21

- La Villa Chevalley**
par G. Friehe, Y. Cuesta et Y. Mestelan. page 32

ARTS ET MEMOIRE,

Bi-annuel édité par la Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains.

2 rue Lamartine, 73 100 Aix les Bains.

Directeur de la rédaction : J.F. Connille

Comité de lecture et de rédaction : J.F. Connille, Y. Mestelan, R. Castel, F. Gimond, J. Lagrange, G. Friehe, F. Merme, P. Calvelli.

Couverture conçue par F. Gimond.

Imprimerie Aix prim. 73 100 Aix-les-Bains.

Dépôt légal : décembre 1993.

La navigation

sur le Rhône et le Lac du Bourget.

par

Guy DÜRRENMATT

Le lac primitif

La dernière glaciation dite de WURM s'étendit de 80.000 à 10.000 années avant notre ère.

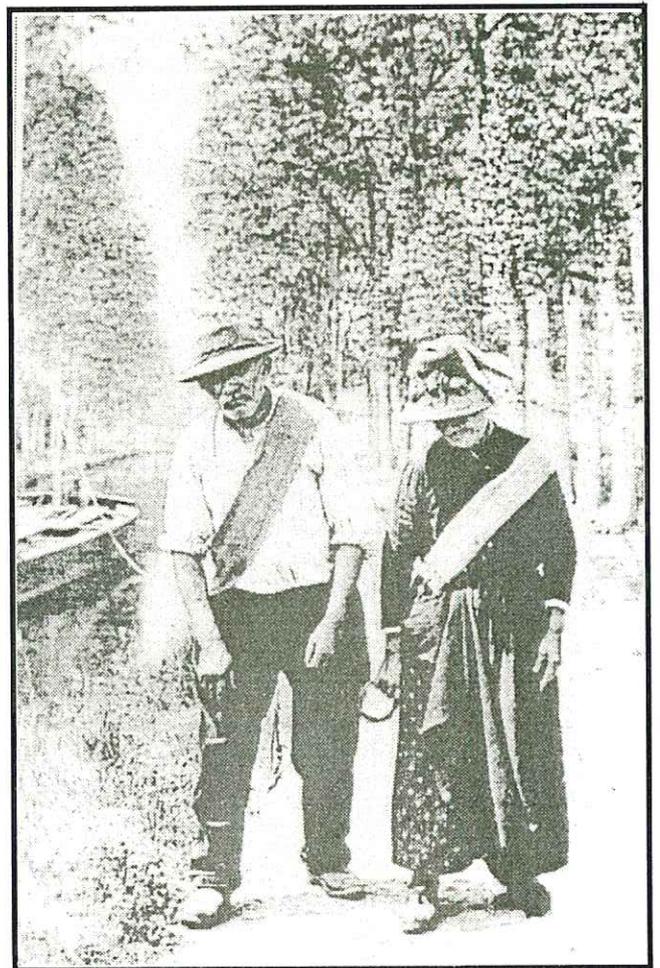
Le bassin de l'ancien glacier du Rhône, l'un des mieux étudiés, avait alors pour limites, Belley dans le département de l'Ain, Aarau dans le Canton de Soleure et il se soudait à l'Est et au Sud au glacier de l'Isère et de la Durance.

Il occupait tout le Valais, couvrait le lac Léman sur mille mètres de hauteur et s'étendait par le couloir du fleuve actuel jusqu'à Valence, dans le département de la Drôme.

Le glacier de l'Isère n'e faisait qu'un avec ceux de ses affluents, l'Arc, le Drac et la Romanche, emplissant les lacs d'Annecy et du Bourget, couvrait la Bresse et rejoignait le glacier du Rhône à Valence.

Après une succession de marches et de contre-marches, le recul des glaciers s'est enfin accentué de manière définitive ; ils ont abandonné les vallées et se sont cantonnés dans les criques supérieures où ils sont aujourd'hui.

Ce fut la fin de la période glaciaire ; les lacs Léman, d'Annecy et du Bourget ne sont que les bas-fonds des anciens lits des glaciers du Rhône.



Ce halage des bateaux par des hommes, ne prendra fin qu'au début du 20^{ème} siècle.

Ici sur le canal du Berry vers 1905.

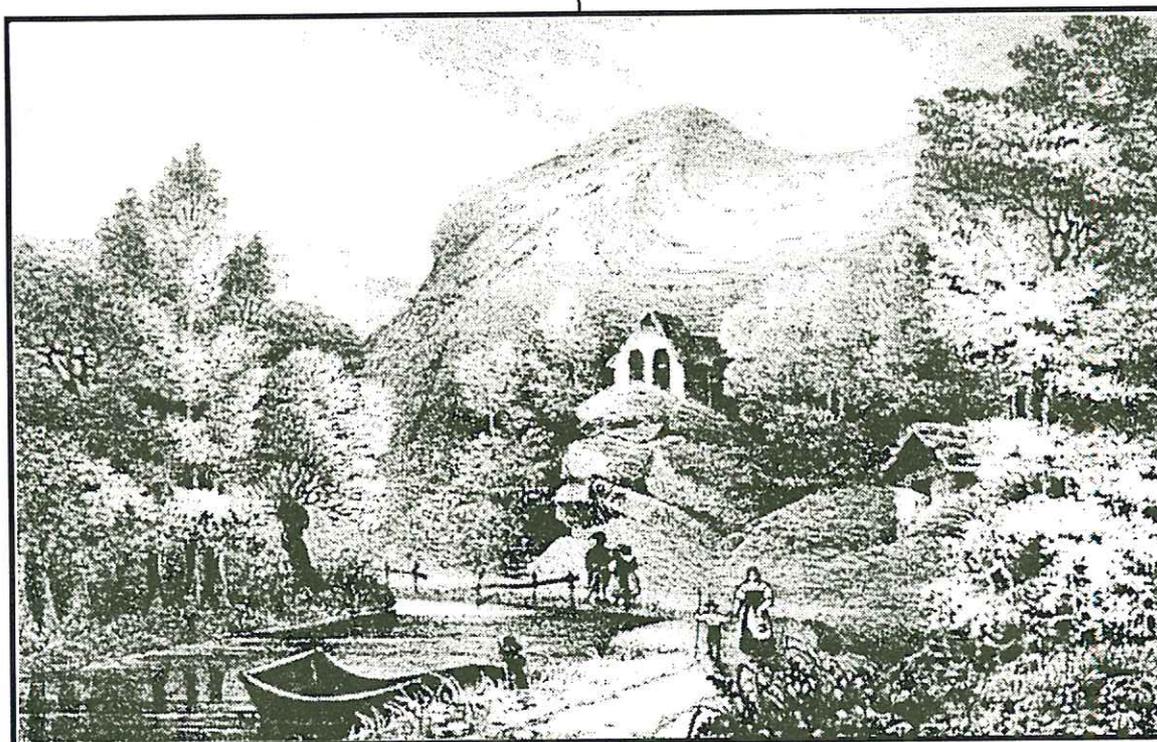
TRANSPORTS

La civilisation qui, depuis l'origine, a marché de l'Orient vers l'Occident en suivant les côtes de la Méditerranée, a fait un détour vers le nord en rencontrant l'embouchure du Rhône; elle s'est propagée de proche en proche, dans l'étroite vallée qui lui ouvrait le coeur de la Gaule, puis elle a tracé des chemins sur ses deux rives.

Des siècles et des siècles s'écoulèrent et durant la période néolithique, soit de 5.000 à 2.500 avant notre ère, des peuples, ancêtres des Ibères, venant du Sud, suivirent la route naturelle et facile offerte par la vallée du Rhône et se répandirent dans toute la Rhodanie en occupant les grottes des massifs calcaires.

nisé la côte et la Provence, remontent le fleuve, apportant avec eux, outre des marchandises d'échanges, une organisation sociale déjà vieille de plusieurs siècles. Plus tard, les Grecs, après avoir fondé Marseille (Massilia), environ 600 ans avant notre ère, en utilisant des radeaux de bois supportés par des outres de cuir, ou des barques halées par des esclaves, remontent le fleuve et ses affluents à leur tour.

A partir du second siècle avant notre ère, ces grecs seront remplacés par des romains qui militairement, vont coloniser les deux rives du fleuve et de ses affluents, non sans conflits ni batailles.



Chapelle de Chanaz et Canal de Savières.

Gravure du 18^{ème}.

(Archives municipales d'Aix les Bains)

Durant cette période de fonte des glaciers, le Rhône était alors en pleine débâcle et le niveau de ses eaux de plusieurs dizaines de mètres au-dessus de celui d'aujourd'hui. Le Lac du Bourget, rejoignant le fleuve, formait alors un immense lac post-glaciaire, s'étendant jusqu'à l'embouchure du Fier.

Des siècles plus tard, le fleuve avait pratiquement rejoint son lit actuel ; des navigateurs venus de Phénicie (vaste région entre le littoral méditerranéen et le Liban actuel), après avoir colo-

Les Romains, bien sûr, s'installèrent sur les bords du lac, à Aix les Bains en particulier, où les vestiges de leur civilisation sont fort nombreux, cohabitant avec les indigènes, descendants des Ibères et des grecs ; ils développèrent le commerce, en utilisant le fleuve, le canal de Savières et le lac pour le transport de marchandises et de soldats.

En l'an 54 avant notre ère, Jules César traversa nos contrées, pour conquérir l'Helvétie.

La navigation

Dans la protohistoire. Faute de textes d'historiens anciens grecs ou latins sur la très ancienne navigation, on ne peut qu'utiliser l'enseignement des mythes dont certains ont d'indéniables fonds de vérité.

La légende des Argonautes, par exemple, se rapporte en partie au Rhône supérieur.

Le texte de la version donnée par Alexandrin Apollonios de Rhodes (*Les Argonautiques*) nous apprend que Jason et son équipage remontèrent le Pô puis le Tessin, atteignirent le Lac des Quatre-Cantons, le Reuss qui les conduisit au Rhin. Mais la déesse Héra les rappella à l'ordre et leur fit rebrousser chemin.

Ils gagnèrent le Rhône qu'ils descendirent sous la protection de la Déesse, cachés dans le brouillard, pour les préserver des attaques des indigènes. Ce qui prouve, en passant, que la navigation des marchandises venues de Méditerranée dans nos contrées "ce sont leurs expéditions que révèle ce mythe" n'était pas sans dangers.

A l'époque romaine. Textes et inscriptions rapportent qu'il était fait usage dans la navigation du Rhône et de ses affluents, du flottage au fil de l'eau par radeaux ordinaires et que l'on utilisait 3 types de bateaux :

la nacelle (scapha) pour les voyageurs

la péniche marchande (navis oneraria) à faible tirant d'eau, mais portant des charges considérables

le radeau ou bateau à fond très plat, allégé par des outres à air ou remplies de paille (navis utricularia) qui, seul, permettait de franchir les rapides et les hauts fonds. Mais aucune précision n'est connue sur le tracé et les limites des voies navigables, ni sur l'activité du trafic (Jean Aubert ; historique sur la navigation du Haut Rhône).

Le trafic sur le fleuve, de par l'implantation même de cette civilisation gallo-romaine à Aix-les-Bains, le lac et le canal de Savières, était placé sous l'autorité de la puissante corporation des "Nautes Rhodaniens".

Ces Nautes groupés en puissantes corporations n'étaient pas seulement de simples bateliers,

mais surtout de riches négociants, exploitant pour leur compte le commerce des transports.

Propriétaires des bateaux halés par des esclaves, ils se chargeaient aussi des transports par terre, entre deux rivières.

Ils étaient indispensables à Rome en particulier pour le maniement des "vectigales", c'est-à-dire impôt foncier et même des impôts indirects, en argent ou en nature que l'on transportait des provinces vers Rome. Ces attributions donnaient à ces nautes une supériorité sur toutes les autres corporations et les relevaient à l'égal d'un ordre (Charles Lenthalic, le Rhône, histoire d'un fleuve).

Sur le haut Rhône, les découvertes récentes par Paul Dufournet et ses amis, d'importants vestiges gallo-romains, des entrepôts, en particulier, sur les bords du Rhône, à l'aval de Seyssel, apportent la preuve de l'établissement en ces lieux, d'un port et d'un trafic important de marchandises à cette époque.

De telles constructions, en un lieu permettant la descente de Genève et de l'Italie, par des itinéraires routiers, le fleuve en amont présentant des difficultés insurmontables à la navigation (énorme pente, gouffre des pertes du Rhône à Bellegarde, resserrement du lit) ne pouvaient avoir pour gestionnaire que la puissante corporation des Nautes.

Au Moyen Age. Durant cette longue période, le respect de la vie et du bien public était un moindre souci. Le vol à main armée représentait la principale occupation des seigneurs et constituait la première de leurs ressources. A ce brigandage continu qui s'exerçait à peu près impunément aux dépens de tous les voyageurs, il fallait ajouter l'état de guerre permanent existant entre les seigneurs.

La vallée du Rhône et celles de ses affluents qui, durant les siècles de la dominance romaine, avaient été de grandes routes de paix et de civilisations, furent durant de nombreux siècles, des voies maudites, toutes marquées par des événements dramatiques.

Malgré cette insécurité permanente, l'état lamentable des routes terrestres, pour la plupart dues au travail des romains et non entretenues par leurs successeurs, faisait du Rhône et de ses affluents, le moyen de transport le plus rapide et le plus économique.

Le péage de Chanaz en 1330 déclare le passage de 196 sapines (barques en bois de sapin), 10 grands bateaux (ceysselande ou seysselande, bateau de 20 m et plus, construit à Seyssel) et 44 bateaux plus petits chargés de fagots de bois.

Seyssel, port terminal de la navigation du fleuve, enregistra en 1350 un trafic de 260 bateaux chargés de sel et 1341 radeaux de bois.

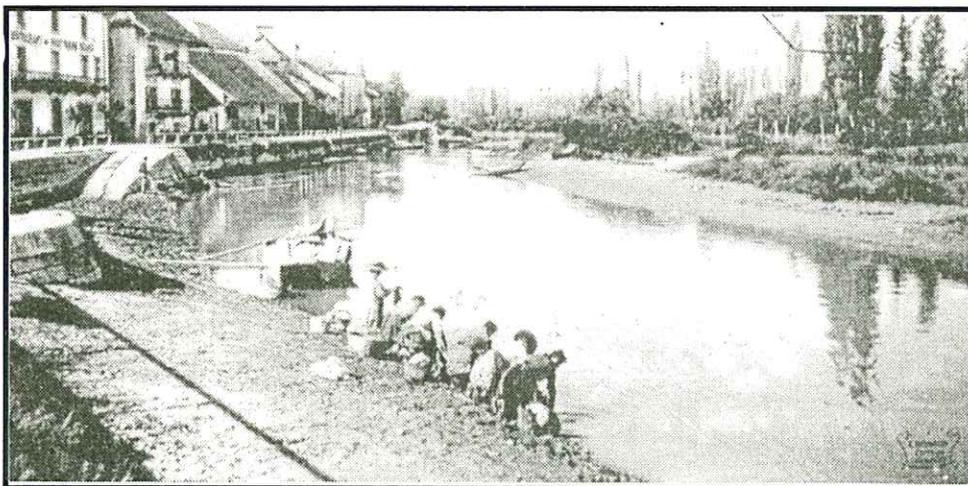
Si voyager à cette époque était une expédition pleine de dangers pour le commun des mortels, les voyageurs utilisaient de préférence, à la descente surtout, le bateau à la route. Il en était de même pour les puissants.

A tout seigneur, tout honneur, le 30 novembre 1244, le pape Innocent IV s'embarque à Haute-combe sur le lac du Bourget, avec 12 cardinaux, pour présider à Lyon, le concile général. La descente, avec de nombreux arrêts, pour satisfaire la pieuse curiosité des foules, demanda 3 jours.

souffrir du ravitaillement lors de son précédent voyage, car, pour le second, elle fit transporter de Montmélian à Yenne, où elle les récupéra, 6 quintaux de gros fromages de montagne. La liste pourrait être beaucoup plus longue (extrait des cahiers de Savoie 1946.)

A partir du XV^{ème} siècle. Le développement important de l'industrie et de l'économie française accentue l'importance des échanges dans la vallée rhodanienne.

Les pays de Savoie envoient vers le sud des bateaux construits à Seyssel et à Artemare ; ils sont



Le canal de Savières à Chanaz

En 1415, l'empereur Sigismond doit se rendre en Avignon, par la voie du Rhône. Désirant accompagner son suzerain, Amédée VIII, comte de Savoie, fit construire à Seyssel, 8 grands bateaux. Les deux barques, celle de l'empereur et du comte, furent décorées par le peintre genevois Pierre Nitard. Chacune contenait un lit garni de riches étoffes.

L'empereur s'embarqua le 31 juillet et se trouva à Lyon le même jour, à la tombée de la nuit. (par la route il aurait mis au minimum 3 jours).

Les passages des princes de la maison de Savoie sont nombreux. En particulier le 8 novembre 1362, Bonne de Bourbon va rendre visite au roi de France, Jean le Bon, à Lyon.

Plus tard en 1389, vers la Toussaint, elle commande des nefes (bateaux) ornées à ses armes, pour le même trajet, mais pour rencontrer, cette fois, le roi de France Charles VI. Elle avait dû

chargés de fruits, grains, vins et pierres des carrières de Seyssel, Montalieu et de nombreux radeaux de bois.

En remonte, le sud les approvisionne en sel, café, savon, anchois etc.

Les voituriers du Rhône ou maîtres d'équipage qui disposaient de gros capitaux, prenaient en charge ces relations commerciales et ils déléguaient leur autorité au "patron", maître absolu, et pilote du convoi.

Ces convois composés de plusieurs bateaux étaient tirés par des chevaux et des boeufs. Et on comprend mieux les difficultés de cette navigation en précisant que, sur le haut Rhône entre Lyon, Chanaz et Seyssel, la vitesse des eaux du fleuve atteint :

dans les maigres (basses eaux) : 1m/sec.

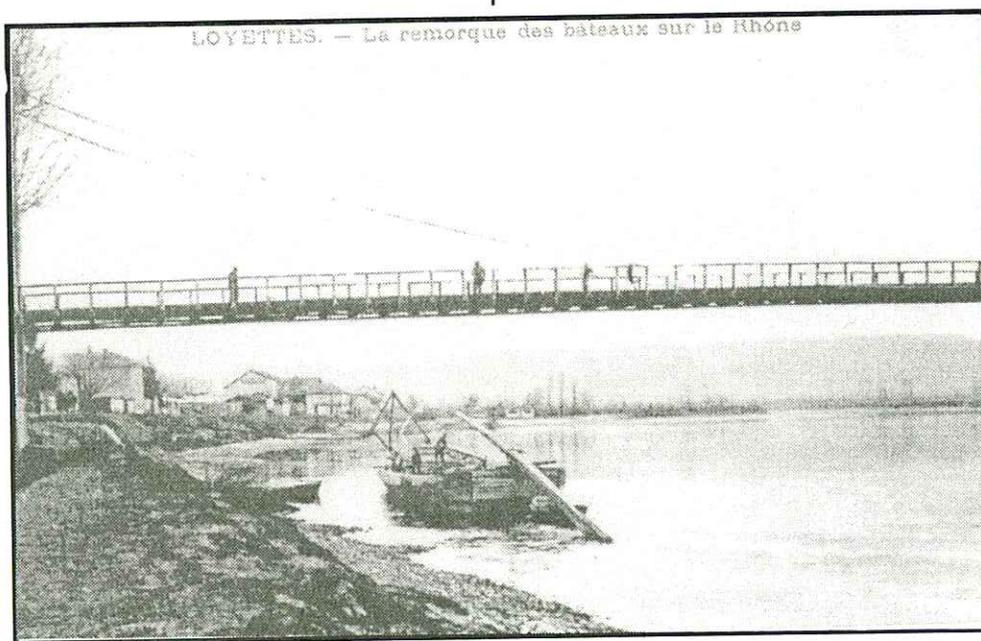
en eaux moyennes : 1m,33/ s

dans les hautes eaux : 2m/ s

Cette vitesse pouvant atteindre 3 à 4 m/s en certains passages. La variation de ses hauteurs d'eau en diverses parties de son cours augmentait encore les difficultés de cette remonte : en basses eaux : 70 cm, en hautes eaux, plus de 5 mètres. (Géographie de l'Ain n°1 de 1882).

La revue "Visage de l'Ain, n°71 de 1964" nous donne, dans ses moindres détails, la relation du voyage d'un étudiant suisse devant se rendre en Languedoc et utilisant le fleuve de Seyssel à Lyon en l'année 1636.

Parti le 6 mai à 3 h du matin sur un barquet (petite barque) avec six personnes, sous l'autorité d'un patron du bateau, garde du sel et du tabac, de Seyssel ; après de nombreuses péripéties, ils atteindront Loyette à 9 h du soir.



Savoyarde en remonte à Loyette a début du XX ème siècle.

Il fallait donc et suivant l'état du Rhône plusieurs semaines pour accomplir le trajet Lyon-Aix les Bains ou Seyssel.

C'est sur le tronçon Lyon-Seyssel que ces équipages de bateaux, tractés par des chevaux persisteront le plus longtemps, jusqu'en 1920 au moins.

La décize ou descente était beaucoup plus rapide, mais périlleuse 3 jours seulement. C'est pourquoi les voyageurs venant du sud utilisaient alors la route pour gagner Genève ou Aix.

Ces routes, pour la plupart, restes des routes romaines, peu ou mal entretenues, n'étaient alors que de larges sentiers, aux remblais inconsistants et à la chaussée de terre emplies d'ornières.

Il fallait plusieurs jours pour accomplir le trajet Lyon-Aix ou Genève et cela revenait fort cher.

Pour accomplir le trajet inverse, on utilisait, le plus souvent, le fleuve ; en une seule journée, on rejoignait, par bonnes eaux, la capitale des Gaules.

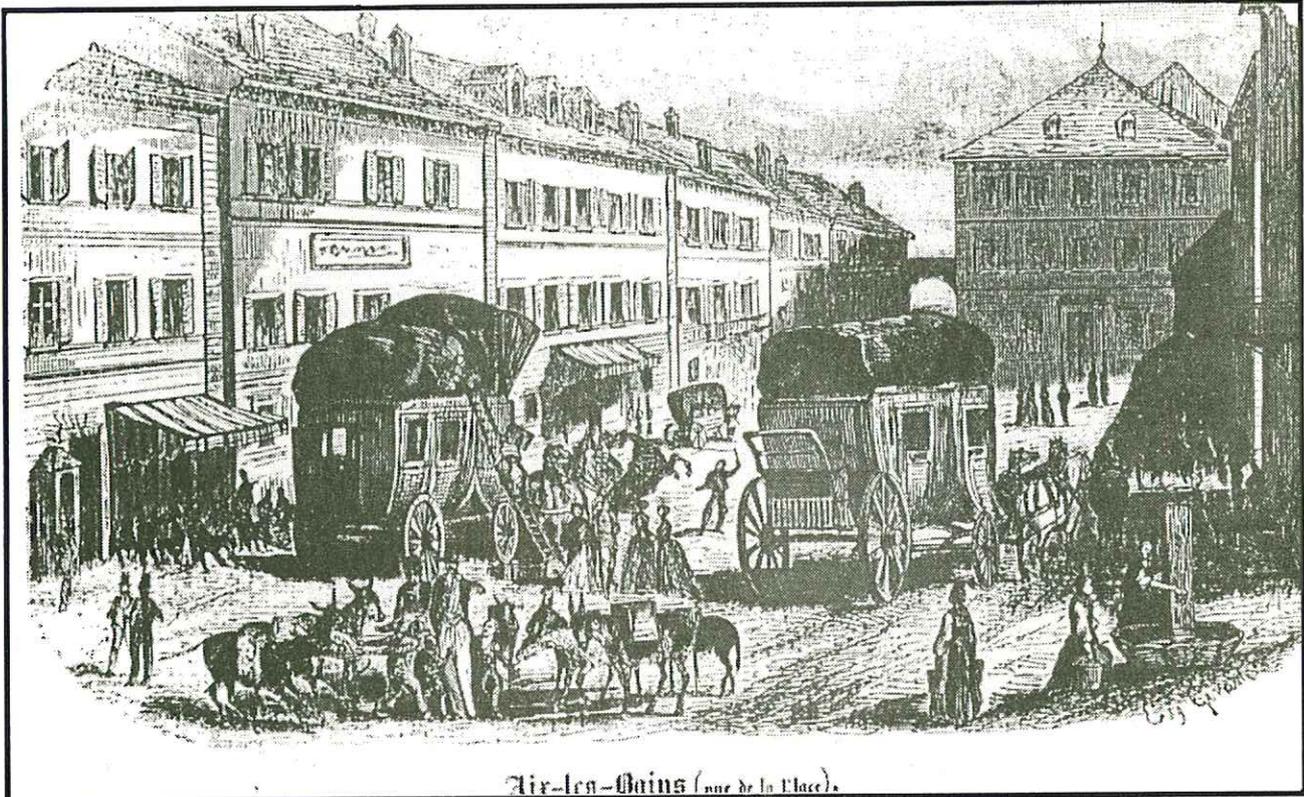
Le 7 mai, après avoir croisé un équipage en remonte, composé de 5 barques trainées par 10 couples de chevaux qui allait à Seyssel, il atteindra, après 5 km de marche à pied, Lyon et la Croix Rousse dans la soirée.

Il fallait être philosophe et courageux pour accomplir pareil voyage à cette époque et l'on peut en déduire que jusqu'à la fin du XVIII ème siècle, peu de voyageurs se lançaient dans pareil voyage pour leur agrément.

L'arrivée des bateaux à vapeur. La première remonte du Rhône par un bateau à vapeur "Le Pionnier" entre Arles et Lyon marquera le début du déclin des équipages.

Parti d'Arles le 11 juillet 1829, il atteindra Lyon, le 18 juillet à 8 h 30 du soir.

8 jours pour cette remonte, alors que plus de 25 jours sont nécessaires aux convois traînés par des chevaux ; c'est une victoire indiscutable.



L'amélioration rapide des bateaux, des machines à vapeur qui les actionnent, en poids et en puissance, feront que, rapidement, les durées des voyages iront en diminuant et que les transports par voie fluviale s'imposeront de plus en plus.

Sur le haut Rhône. En 1837, les rouliers de terre mettaient 6 jours pour parcourir les 104 kms séparant Lyon de Genève, ce qui revenait fort cher: 1F34 par tonne et par lieue, alors que sur le trajet Lyon-Marseille cela revenait à 0F91. Par le Rhône, sur les 159 kms entre Lyon et Seyssel, la navigation halée faisait piètre figure. Impraticable l'hiver avec les basses eaux et les changements continuels de courant, périlleuse l'été avec les grosses eaux, ralentie par de nombreux transbordements, elle demandait plusieurs semaines en remonte et se révélait elle aussi fort onéreuse. Mais sur un pareil parcours, l'emploi d'un bateau à vapeur s'avérait fort risqué.

Un lyonnais courageux, Claude Perret, ose pourtant se lancer dans l'aventure. Le 9 septembre 1837, après avoir atteint Pont de Sault sans incident, il regagne Lyon. Ce cours voyage déclenche l'enthousiasme et Lyonnais et Genevois tombent d'accord pour aménager un tronçon du fleuve entre Seyssel et le lac Léman par le creusement d'un canal et la construction d'une écluse. Mais il faut,

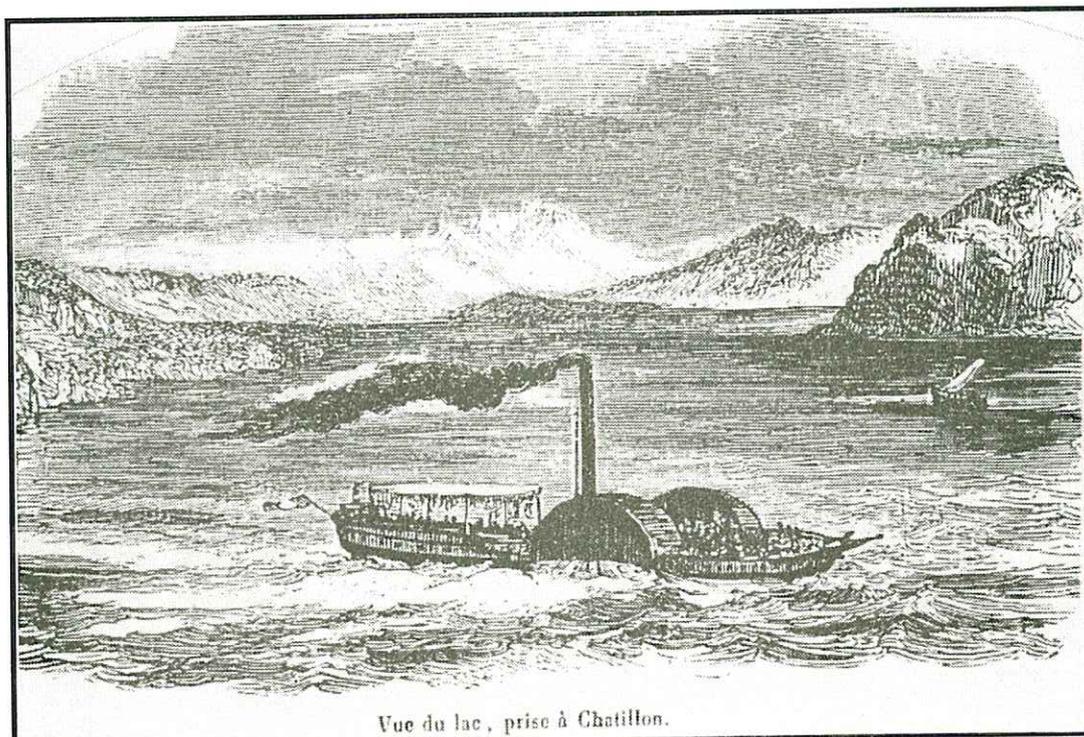
avant cela, faire la preuve qu'un bateau à vapeur peut rejoindre Seyssel.

Cela sera fait sous l'autorité du même Claude Perret. Partis de Lyon le 17 octobre 1837 sur "l'Abeille", petit bateau utilisé sur la Saône, propulsé par une machine à vapeur de 24 cv seulement, ils passent la frontière entre le royaume Sardes et la France à Grolée et atteignent Seyssel le 18 octobre en soirée.

Arrivée triomphale et enthousiasme des habitants qui acclament bruyamment les nouveaux "Christophe Colomb".

Au retour à Chanaz (frontière franco-savoyarde), il sembla nécessaire et de bonne politique au navigateur de résoudre le problème des relations commerciales difficiles entre Lyon, Aix et Chambéry. En effet, pour parcourir les 22 lieues, environs 100 kms séparant Lyon de Chambéry, les rouliers mettaient 5 jours et le transport coûtait la somme exorbitante de 1F47 la tonne-lieue.

"L'Abeille" s'engagea dans le petit canal de Savières, beaucoup plus étroit qu'aujourd'hui ; il faillit s'y embourber ; il atteignit le Lac du Bourget et arriva au Port Puer d'Aix-les-Bains.



Vue du lac, prise à Chatillon.

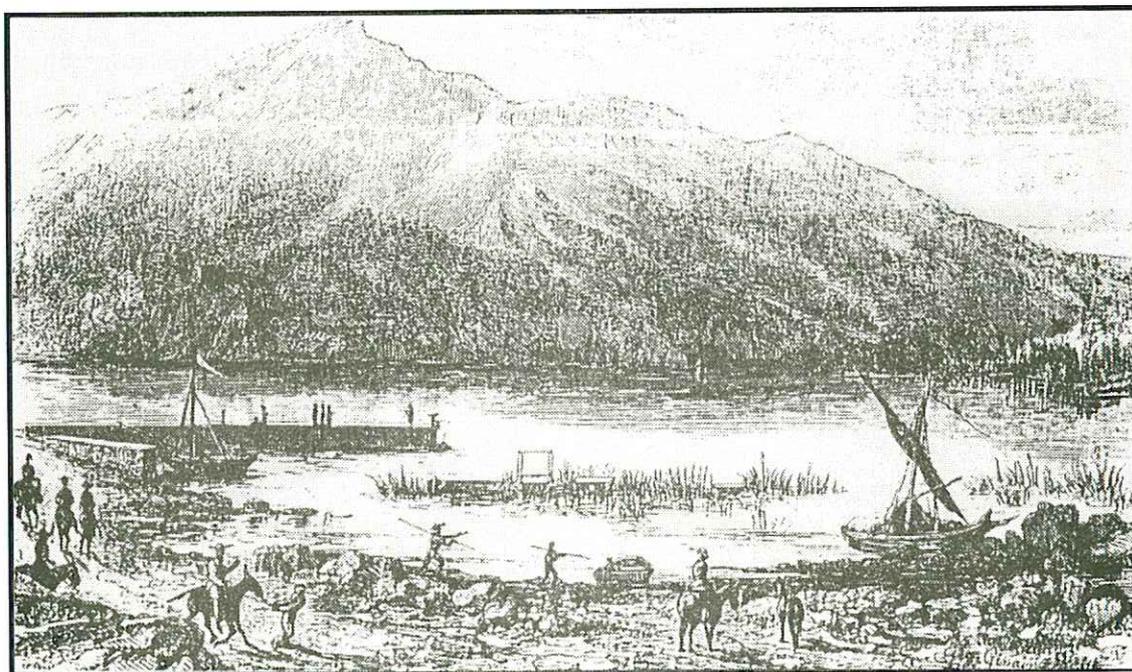
Photo d'un bateau à vapeur sur le lac du Bourget au 19 ème.

(Archives municipales d'Aix les Bains)

La fin du voyage de l'Abeille fut moins glorieuse ; le bateau fut immobilisé à Chanaz par la baisse des eaux du Rhône à l'approche de l'hiver et les voyageurs durent rejoindre Lyon dans une sim-

ple barque.

Mais cette épisode ne découragea personne ; un service régulier de bateaux à vapeur Lyon, Aix-les-Bains, Seyssel, fut envisagé et deux navires en



Port Puer d'Aix-les-Bains, aujourd'hui le Grand Port.

Gravure du 19 ème (Archives municipales d'Aix -les-Bains)

"tôles" d'une élégance remarquable furent mis en construction au chantier de la Mouche à Lyon ; d'une puissance de 45 cv, ils avaient noms " Le Dauphin" et le "Triton".

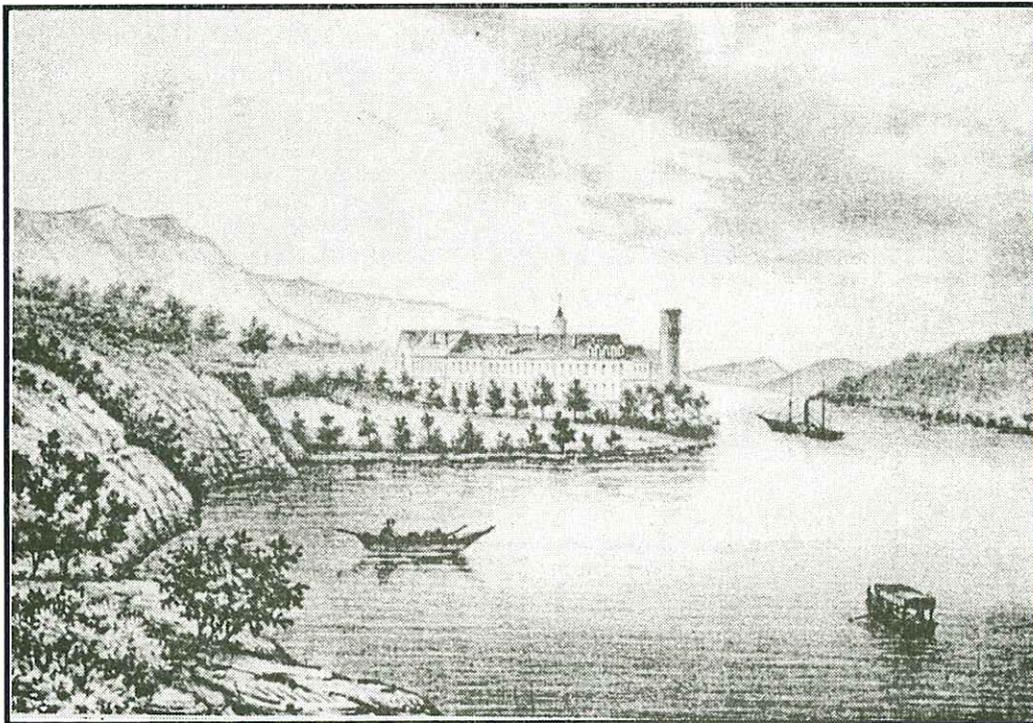
Une compagnie franco-savoyarde fut fondée pour assurer ces voyages et pour permettre aux Chambériens et Aixois l'usage de ces liaisons sur Lyon par le fleuve, un chemin de fer à traction par chevaux fut construit entre Chambéry et le Bourget du lac, mettant ainsi Aix et la capitale savoyarde à 9 h 30 de Lyon à la descente et 21 en remonte.

Cette voie ferrée Chambéry-le Bourget fut inaugurée le 5 octobre 1839 par le roi sarde Charles-Albert accompagné de son fils Victor Emmanuel ; cette liaison fonctionnera jusqu'en 1846. Mais dans le proche avenir, la Savoie fut plus favorisée que la Suisse, toujours bloquée par le tronçon impossible pour toute navigation entre Seyssel et le Léman.

Un troisième bateau de 20 cv de puissance vient renforcer la flotte. Bien vite cependant, le trafic s'avère insuffisant pour couvrir les frais d'exploitation, aggravés par les difficultés rencontrées par la voie navigable, les irrégularités de débit de son cours mal entretenu et les problèmes créés par les douanes sardes et françaises.

Un ouvrage écrit par le Docteur Ordinaire en 1840 et intitulé "Aix et ses environs pendant la saison des eaux", tout en relatant les tribulations de son voyage de Lyon à Aix, nous donne quelques exemples des tracasseries causées par ces douanes.

Je le cite : "Puisque je parle des douanes, je saisis cette occasion pour affirmer que celle de la France méritent le premier rang par la manière vraiment révoltante dont elles procèdent à leurs



Bateau à Vapeur devant Hautecombe

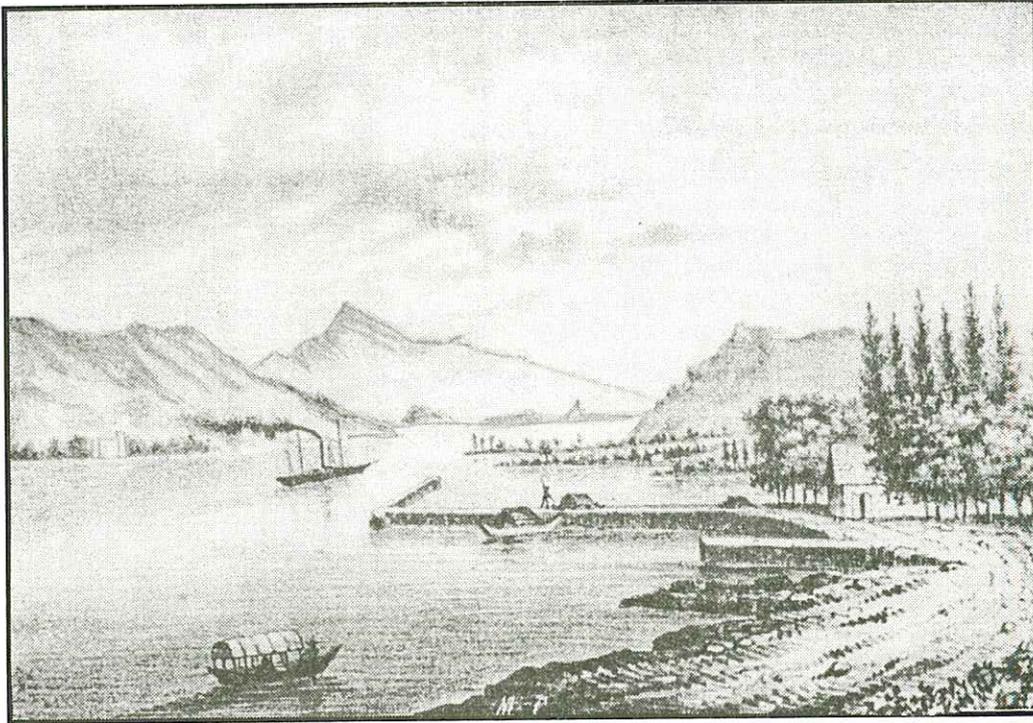
(lithographie du 19^{ème}; Archives municipales d'Aix -les-Bains)

La Compagnie franco-savoyarde créée au capital de 1 200 000 francs sous l'impulsion de Cavour, assure tant bien que mal depuis 1840, un service régulier entre le Bourget-du-Lac, Aix-les-Bains et Lyon, en période de bonnes eaux, soit d'avril à octobre, correspondant heureusement à la fréquentation maximale des Eaux d'Aix.

recherches et leurs saisies. Elle saisit une tabatière à musique parce que celui qui en est nanti n'a pas d'habit et qu'un prolétaire ne doit pas aimer la musique. Sous le prétexte qu'il a franchi une première ligne (frontière sarde) sans faire de déclaration, il est arrêté et incarcéré, sans même qu'on lui laisse prendre ses effets, bien que plusieurs de ses camarades attestassent qu'il possédait cette tabatière depuis deux ans".(fin de citation)

Il cite d'autres exemples en précisant, "En entrant dans le royaume de Sardaigne, je sentis la rougeur me monter au front, et l'indignation crispier tous mes membres, lorsque je vis enlever le drapeau tricolore qui flottait à la poupe de notre bateau, et ce par ordre du roi de Chypre et de

La douane sarde était si intolérante qu'elle interdisait l'entrée en Savoie du livre "Jocelyn" écrit par Lamartine. "Quelle injure faite à ce lac si bien chanté par le romantique Lamartine".

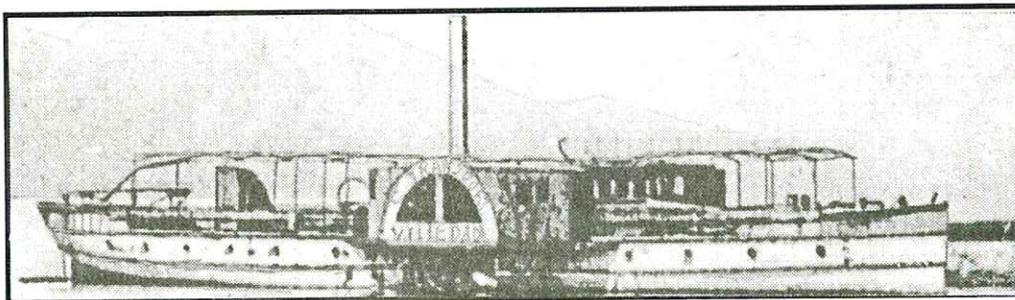


Le port de Puer (Grand Port)

gravure du 19^{ème} archives d'Aix

Jérusalem et nos gouvernants si débonnaires se soumettent à une exigence aussi révoltante".

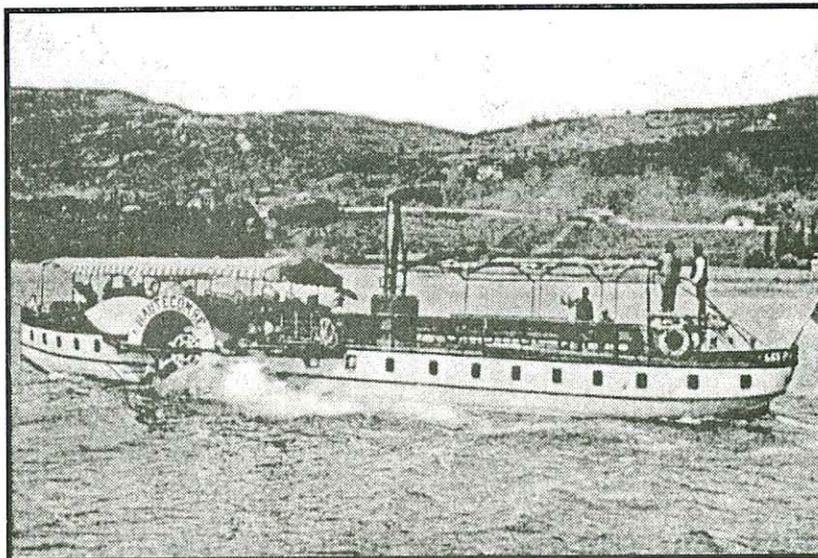
La société est mise en liquidation en 1843 et ses trois bateaux sont mis en vente.



Bateau la Ville d'Aix(coll. G.D.)

"A la douane de Chana, les passeports furent demandés, autrefois le simple certificat d'un médecin, légalisé par le maire, suffisait pour se rendre à Aix. Tout à coup cette tolérance a cessé et bien des baigneurs l'ignorant se sont trouvés dans l'obligation de retourner sur leurs pas ou d'attendre de nouveaux papiers". (fin de citation)

Une nouvelle société se constitue et en 1845, trois bateaux assurent un voyage quotidien en été par bonnes eaux et trois fois par semaine le reste du temps. Ils trouvent dans le sel le frêt commercial et dans les voyageurs l'élément saisonnier.



Le Hautecombe de la compagnie des Parisiens (coll. G.D.)

De grands travaux sont effectués au Port Puer d'Aix-les-Bains pour permettre un accostage et une protection meilleure à ces vapeurs.

Mais avec le temps, le programme se modifie et pour combler l'inactivité fréquente de ces navires, une grande partie de leur activité est consacrée à des voyages autour du Lac du Bourget et à l'Abbaye d'Hautecombe. (Albert Huard, études Rhodaniennes, volume XV)

L'arrivée du chemin de fer sonne à son tour le glas de cette navigation sur le fleuve. Durant les années 1857 et début 1858, la voie ferrée s'arrêtait à Saint Innocent et un débarcadère mettait en correspondance directe les trains de Victor Emmanuel avec les bateaux à vapeur.

Mais le 2 septembre 1858, la ligne franchit le Rhône et rejoint à Culoz, la voie ferrée de Lyon-Genève.

Paris et Lyon sont reliés au coeur de la Savoie.

Pourtant de 1856 à 1886, les bateaux "Hirondelle" assurent un service de voyageurs et messageries trois fois par semaine du 1er mai au 1er octobre entre Lyon et Aix. Ces bateaux, à fond plat, mesuraient 34 m de long, 4m40 de large et leur puissance était de 30cv.

Dans sa première édition de 1860 intitulée "l'itinéraire de la Savoie", Adolphe Joanne souligne l'intérêt de la relation Lyon-Aix par le Rhône en précisant que la descente se fait l'été en 8h, la

remonte en 13h. En 1895, une brochure intitulée "Le Lac du Bourget et sa navigation" (Archives d'Aix) nous apprend qu'à cette époque, la compagnie des bateaux à vapeur "Les Parisiens" avait encore un service de voyageurs et marchandises entre Lyon et Aix et utilisait le dimanche son bateau en séjour à Aix pour concurrencer le bateau "La Ville d'Aix", premier bateau à faire le service d'Hautecombe.

Les années passent : le trajet Aix-Lyon se limite à des voyages de promenade à Pierre-Chatel, Tour du Lac, Hautecombe.

L'installation à Aix de la Compagnie des Trams à air comprimé en 1897, reliant la place de Genève au Grand Port amène les touristes sur les rives du lac et favorise les excursions à la journée pour des promenades sur le lac.

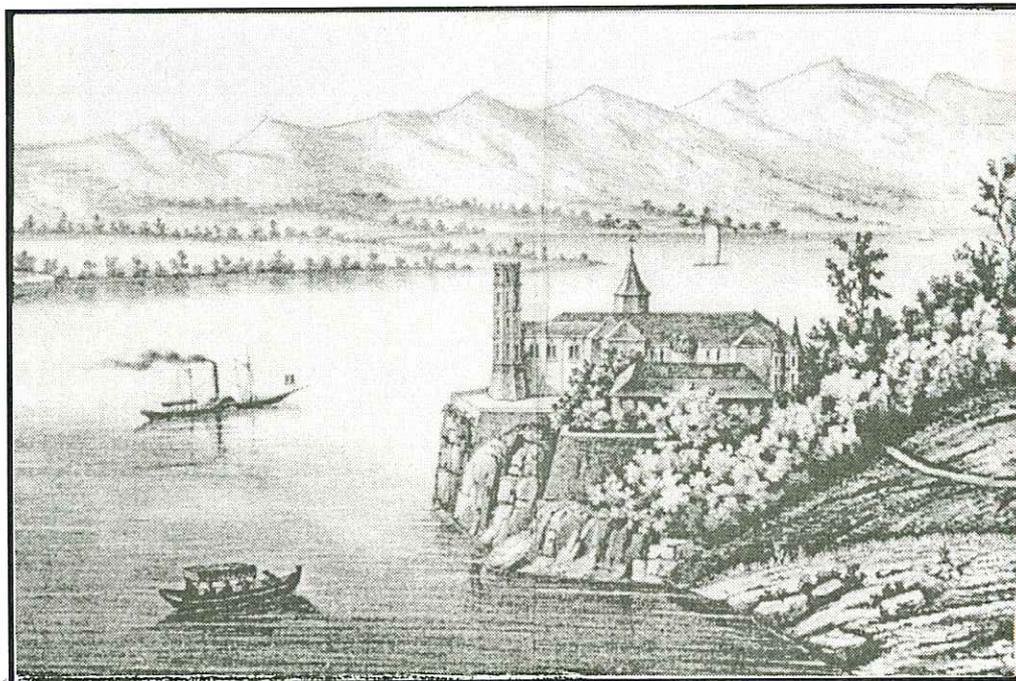
Les causes de cette décadence des trajets Lyon-Aix par le Rhône nous sont données par J.C.Schiff (La fin de la navigation sur haut Rhône).

La concurrence du rail
la guerre de 14-18

L'aggravation des conditions défectueuses de navigation sur le canal de Savières, à Chanaz, les digues ne sont plus entretenues : à Sault, une dérivation mal orientée voit la porte de l'écluse amont s'ensabler rapidement. Les travaux d'endiguement en aval du confluent de l'Ain n'ont pas amélioré le

canal navigable, mais augmenté les irrégularités du fond. Le canal de Jonage s'ensable et à Lyon les ponts et les nombreux bancs de graviers qui se déplacent rendent ce passage impropre à la navigation.

Pour conclure, regardez sur cette vieille gravure du 19 ième (archives d'Aix) la majesté du paysage que les aixois ont la possibilité d'admirer chaque jour et la beauté de ce bateau à vapeur, drapeau en proue et crachant sa fumée noire, pressé qu'il est de rejoindre notre magnifique ville d'Aix.



POUR EN SAVOIR PLUS :

GUY DÜRRENMATT "La Mémoire du Rhône". édition la Mirandole. Pont-St-Esprit 1993.

Cet ouvrage de Guy Dürrenmatt vient de paraître aux éditions La Mirandole. Il est disponible par souscription au prix public de 120 F. éd La Mirandole bp 101, 30130 Pont-st-Esprit.

Les "cités lacustres" du Lac du Bourget

par Raymond Castel

Directeur du C.A.L.A.S.

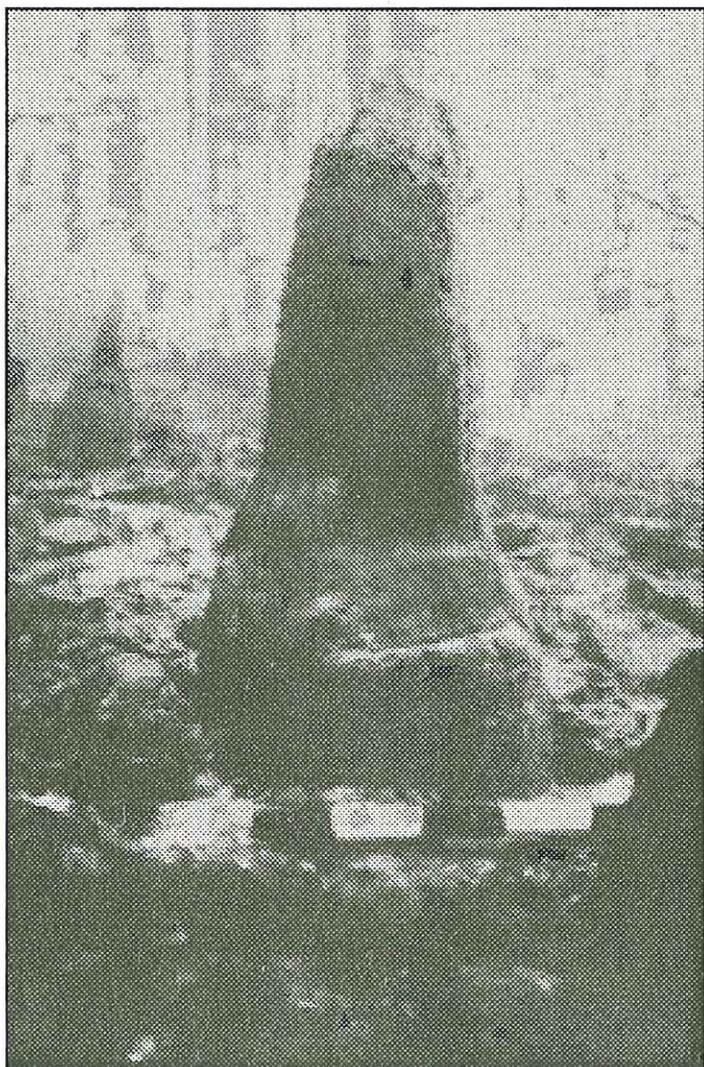


PHOTO SOUS-LACUSTRE. R. CASTEL

Depuis les récents travaux de Gally (1) la controverse entre les partisans de l'hypothèse de villages lacustres construits sur des plateformes surélevées, installées au large à des dizaines et même des centaines de mètres des rives actuelles du lac (2) -le niveau des eaux n'ayant, pour eux, jamais ou tout au moins très peu varié au cours des siècles derniers- et les tenants de l'hypothèse de villages implantés sur les berges mêmes du lac dont le niveau a sans cesse subi des régressions et des transgressions depuis 10 000 ans, n'a aujourd'hui plus aucune raison d'être.

Même si, un peu pour le plaisir, nous gardons l'habitude de parler encore de "cités lacustres", surtout par opposition à "cités maritimes" (3), nous devrions maintenant dire "villages du littoral" ou encore "villages du bord de l'eau".

(1) GALLAY A. "Esquisse historique de la question palafittique" Archives des Sciences, Genève. 1983 -vol 36, fasc2, PP 203-214

(2) Distance du Centre du gisement à la rive actuelle Mémarct I=99,60m...Grésine II = 280 m.

(3) Par exemple : Marseille...Toulon...

LAC DU BOURGET

**TABLEAU RECAPITULATIF DES SITES ARCHEOLOGIQUES IMMERGES
(AU PREMIER SEPTEMBRE 1993)**

NOMS DU GISEMENT	DATES MOYENNES PROPOSÉES VERS :	EPOQUE DITE	SITES DEJA REPERTORIÉS AU SIECLE DERNIER	NOUVEAUX SITES DÉCOUVERTS DEPUIS 1964 PAR LE CALAS
HAUTECOMBE	- 3 800	NÉOLITHIQUE MOYEN		X
MEMARD I	- 2 500	NEOLITHIQUE FINAL DIT CHALCOLITHIQUE	0	
CONJUX III	- 2 500	NEOLITHIQUE FINAL DIT CHALCOLITHIQUE		X
CONJUX I	- 900	BRONZE FINAL	0	
CONJUX II	- 900	BRONZE FINAL		X
CHATILLON I (ou Chindrieux)	- 900	BRONZE FINAL	0	
GRESINE I	- 900	BRONZE FINAL	0	
GRESINE II	- 900	BRONZE FINAL	0	
MEMARD II	- 900	BRONZE FINAL		X
TRESSERVE I (Le saut de la pucelle)	- 900	BRONZE FINAL	0	
TRESSERVE II (Les Follierts)	- 900	BRONZE FINAL	0	
CONJUX IV (dépotoir de potiers)	+280/350	GALLO ROMAIN		X
CONJUX V (port artificiel au lieux dit cul du bois)	+1515/1516	RENAISSANCE		X

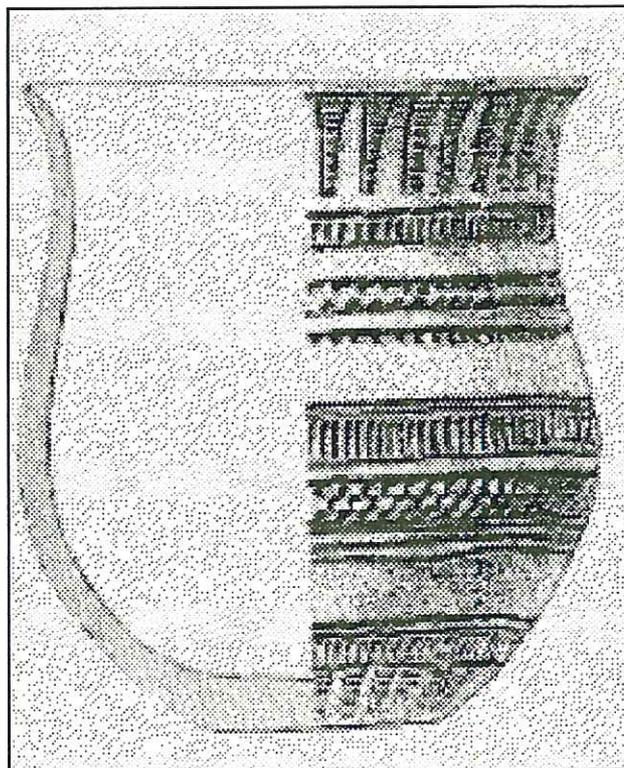
En effet, toutes les études et analyses déjà effectuées, ainsi que celles qui sont encore en cours (géologiques, sédimentologiques, palinologiques), démontrent clairement que le niveau du lac (maintenu artificiellement aujourd'hui à la cote 231,5 m par rapport à la mer) a été extrêmement "capricieux" au cours des siècles précédents, même si pour le moment et nous sommes les premiers à le déplorer, nous ne sommes pas encore en mesure de démontrer d'une manière assez précise : quand?... comment?... et pourquoi il y a eu de telles variations.



Or, c'est sur les plages, plus ou moins grandes, de craie lacustre, dégagées souvent par une importante baisse de niveau des eaux, que plusieurs civilisations, à diverses époques, se sont installées.

Ces analyses dont nous venons de parler, faites naturellement en laboratoire, pourraient paraître à certains esprits sceptiques un peu trop "théoriques". Mais dans un domaine plus concret, nous les chercheurs de terrains, soit bénévoles (C.A.L.A.S) (4) soit professionnels (C.N.R.A.S.) (5) nous avons depuis longtemps en plongée, des preuves évidentes de constructions aménagées sur le sol exondé, et ce à des périodes très diverses et assez bien déterminées (6). Cependant, la difficulté

d'interprétation quant à l'implantation architecturale précise de tous les villages immergés à ce jour et répertoriés actuellement dans le lac, et même de toutes les habitations dans un même ensemble de constructions, commence au moment où il nous faudrait déterminer si toutes les "maisons" ont été installées directement sur les berges asséchées à une époque donnée ; ou si certaines habitations ont pu être légèrement surélevées afin de créer une sorte de "vide sanitaire", plus ou moins important, sous le plancher, ce par précaution logique si ces berges restaient encore trop humides, ou simplement en prévision des crues ou des tempêtes toujours à redouter au bord d'un plan d'eau quel qu'il soit, même il y a 6000 ans.



(4) C.A.L.A.S. : Centre d'Archéologie Lacustre d'Aix-en-Savoie.

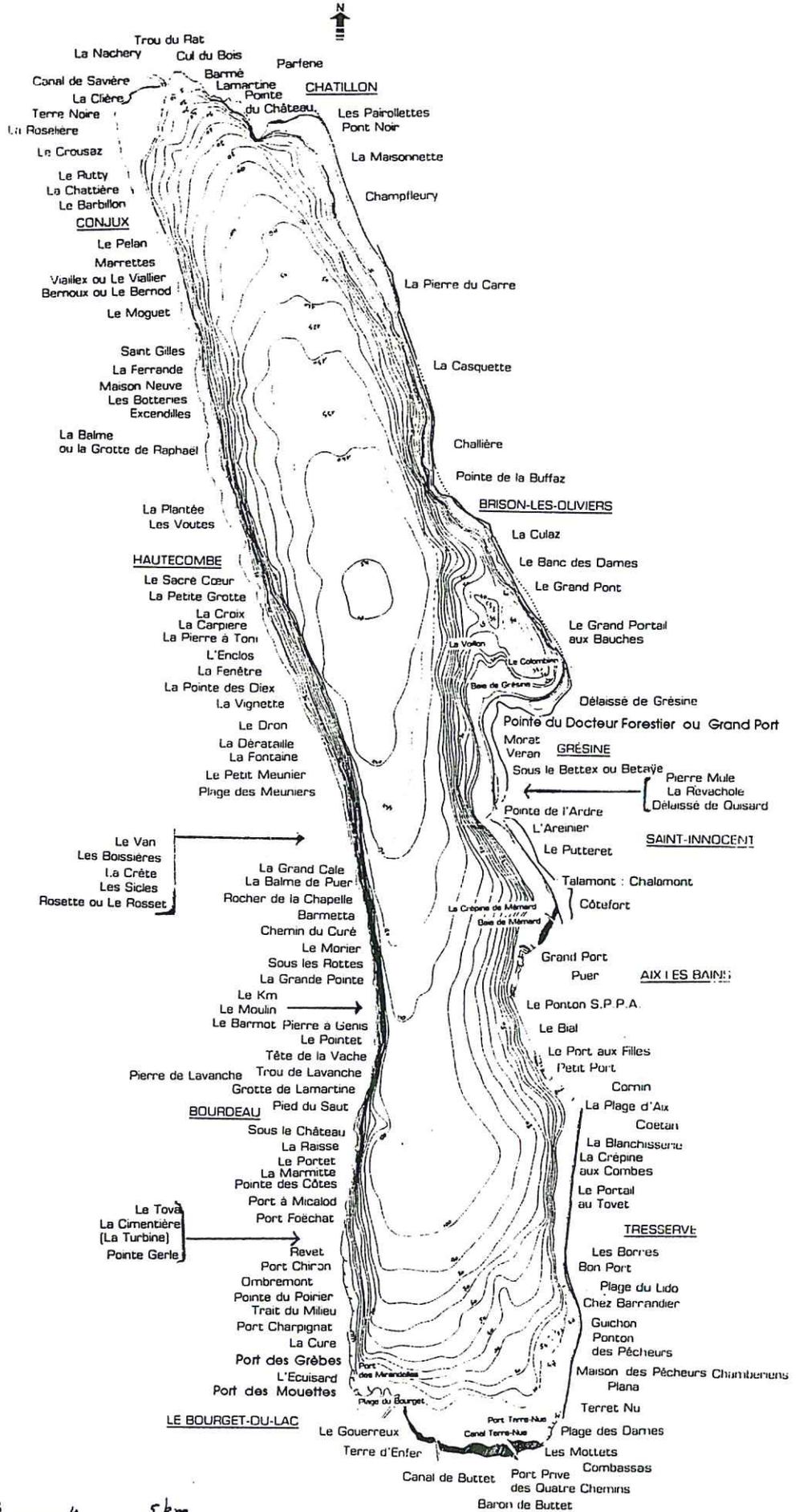
(5) C.N.R.A.S. : Centre National de Recherches Archéologiques Subaquatiques d'Annecy.

(6) A titre d'exemple, c'est le cas de Conjux III à l'altitude moyenne de 226,5 m et de Chatillon à 227,81 m- voir annexe.

ARCHEOLOGIE LACUSTRE

LAC DU BOURGET Carte des Lieux-dits

Réalisation :
Robert Rigaud
Station d'Études Hydrobiologiques
200, avenue du Petit-Port - 73100 Aix-les-Bains
Avec l'aimable collaboration de
M. Jean Loup professeur à l'Université de Grenoble
et M. Johannes Pallière, professeur agrégé.



Nous savons par exemple, qu'au lac de Paladru (7) nous sommes en présence de grandes maisons en bois d'environ 12 m sur 5 m construites directement sur le sol asséché, il y a 5 000 ans. Mais nous n'avons là que 5 ou 6 cabanes. Ce petit nombre d'habitations, la faible surface occupée, 1 500m² environ, la bonne conservation du gisement sous une faible épaisseur d'eau et surtout plus de dix ans de fouilles régulières, ont permis d'avoir une excellente connaissance de ce type d'implantation.

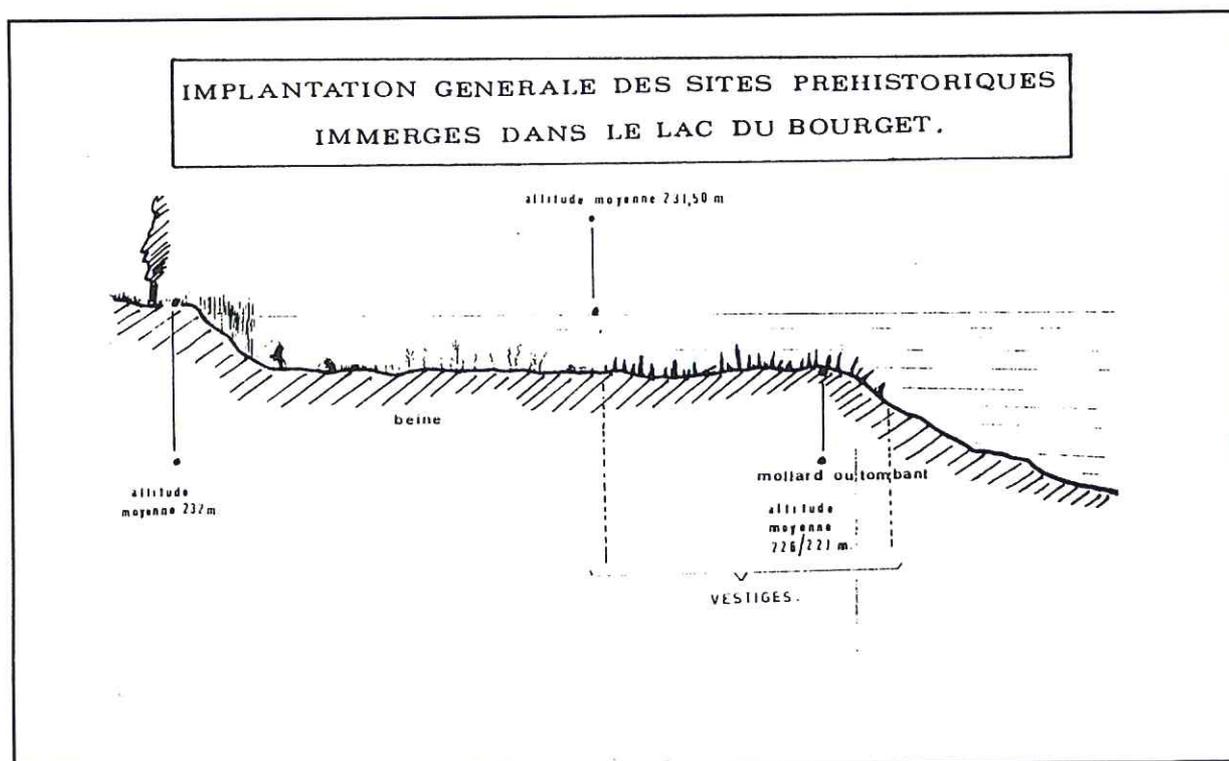
Par contre, au lac de Clairvaux (Jura) nous rencontrons des constructions quelque peu surélevées sur un bâti de bois.

En ce qui concerne le mode de construction des maisons elles-mêmes, les restes des éléments de "fabrication" que peu à peu nous dégageons lors de nos travaux permettent d'avoir une idée assez précise des procédés utilisés, aidés en cela par ce que nous connaissons des constructions terrestres des mêmes époques (10), soit en simplifiant :

une carcasse de gros poteaux de bois dur...

reliés par des branchages entrelacés...

calfeutrés, eux, par de l'argile dans le but d'empêcher le vent et la pluie de pénétrer à l'intérieur de la maison.



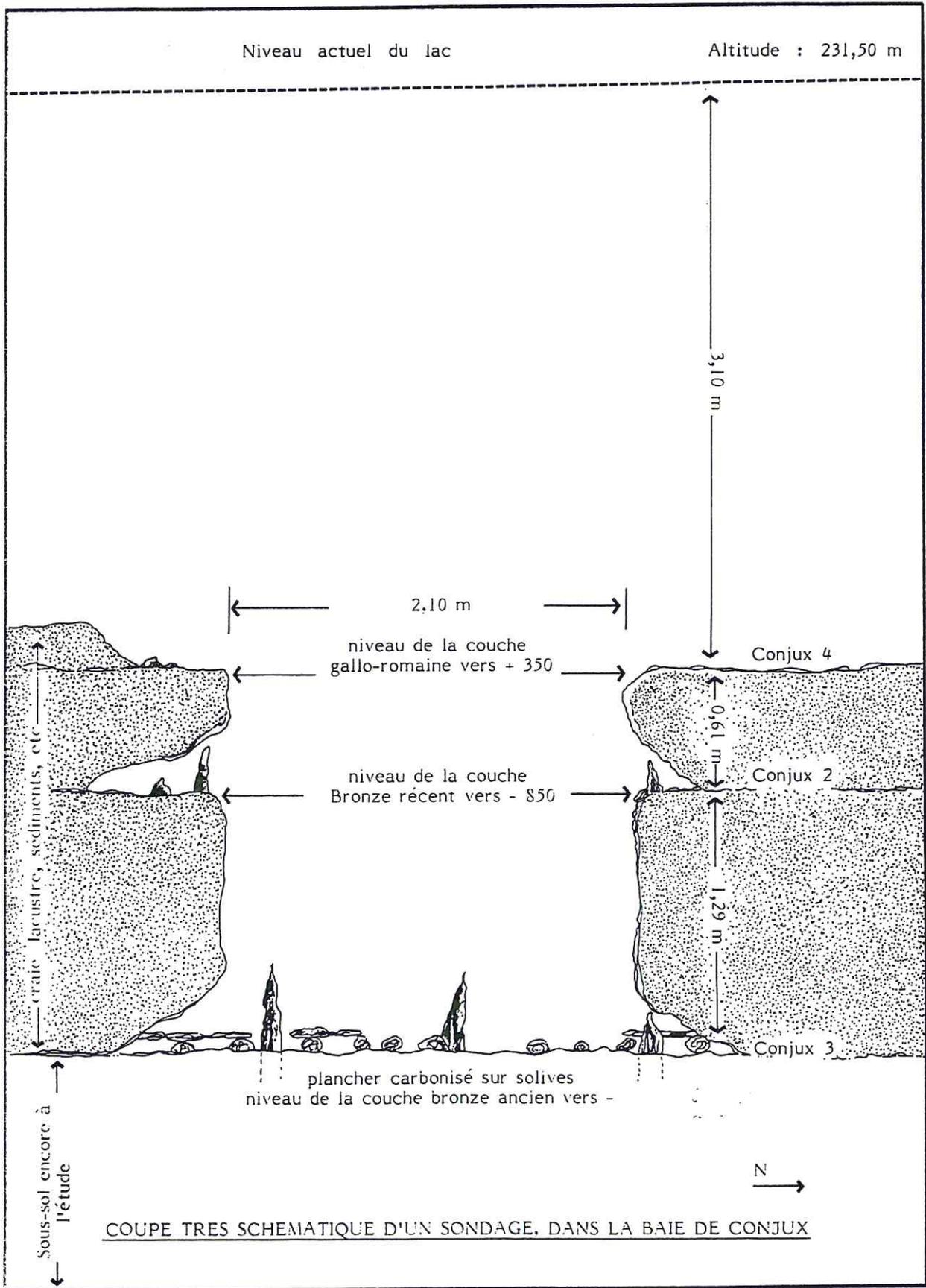
Alors qu'en est-il au Lac du Bourget ? Hélas, l'absence de fouilles extensives, l'importance des surfaces occupées par les vestiges (8), le mauvais état général de conservation des sites sous parfois 5 ou 6 m d'eau, sites maladroitement "fouillés" au siècle dernier, font que nous n'en sommes encore qu'au début des investigations. Cependant, l'hypothèse qui semblerait la plus plausible à ce jour est que nous pourrions être en présence, vraisemblablement, des deux modes d'implantation simultanément (à même le sol ou en surélévation), et, si étrange que cela puisse paraître : peut-être dans un même village. Nous devons pour l'instant, nous contenter de ces hypothèses de travail.

(7) Charavines (Isère) site néolithique final dit "Les Baigneurs"

(8) Surface de Mémard II (Bronze final) : 4 400 m². surface de Mémard I (néolithique final) : 35 000 m². Surface moyenne de tous les sites connus : 14 000 m²

(9) D'où destruction importante et irréversible de "témoins" indispensables à une étude valable des vestiges.

(10) Par exemple en Saône et Loire pour le néolithique

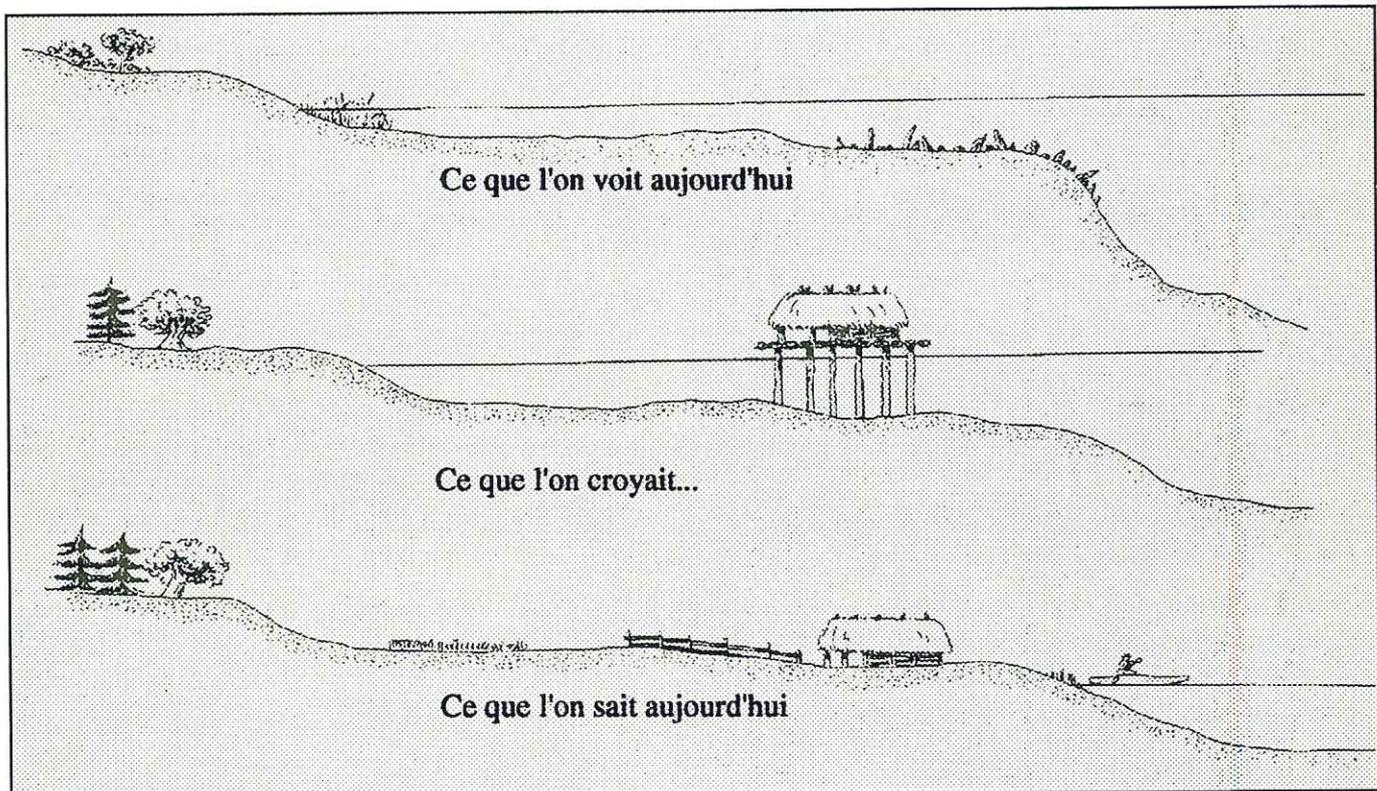


Une rangée de poteaux, à l'intérieur et au centre de l'habitation, soutenait la poutre faîtière, la toiture elle-même étant constituée, vraisemblablement de roseaux ou de chaume.

Pour se protéger des remontées éventuelles de l'humidité toujours possible, une chape d'argile à même le sol isolait les habitants, à plus forte raison s'il existait un plancher de rondins ou de vraies planches (12) puisqu'il fallait prévoir l'utilisation de foyers.

cette fois définitivement, ensevelissant sous un linceul de paix et de silence les villages de ceux qu'on peut ranger parmi les premiers savoyards.

Pour étudier ces civilisations passées, nous disposons de deux sortes de sites archéologiques immergés : d'une part ceux qui répertoriés au siècle dernier par nos prédécesseurs dans ce domaine (15) sont encore bien visibles de la surface surtout l'hiver, lorsque l'eau, refroidie à 5 ou 6 degrés environ, est suffisamment transparente jusqu'à 4 ou 5 mètres de profondeur, et d'autre part, ceux qui au



Dans le village ou autour du village nous trouvons les enclos pour le bétail ou des palissades soit pour se protéger (13) soit pour éviter que les troupeaux, rassemblés probablement pendant la nuit, n'aillent s'ébattre dans l'arrière-pays. (14)

On comprendra que nous ne puissions ici nous étendre davantage sur le mode de vie des tribus qui occupaient ces villages, ce serait le sujet d'un livre entier et non plus d'un article. Nous précisons simplement que nous sommes en présence d'anciens "chasseurs-éleveurs-cueilleurs" nomades qui peu à peu veulent devenir, en plus "cultivateurs-éleveurs" sédentaires, et qui, progressivement, vont passer sur les bords même du lac, du silex à la pierre taillée et polie, puis au cuivre et enfin au bronze avant de disparaître sans que l'on sache, là encore, quand ? ... et surtout pourquoi ? ...

Les eaux du lac remonteront peu à peu, et

(11) Aujourd'hui, en exagérant quelque peu, nous pourrions parler de "colombage", de "torchis" ou de "pisé".

(12) C'est le cas de Conjux III

(13) Contre un ennemi éventuel ? ou simple "brise-lames"

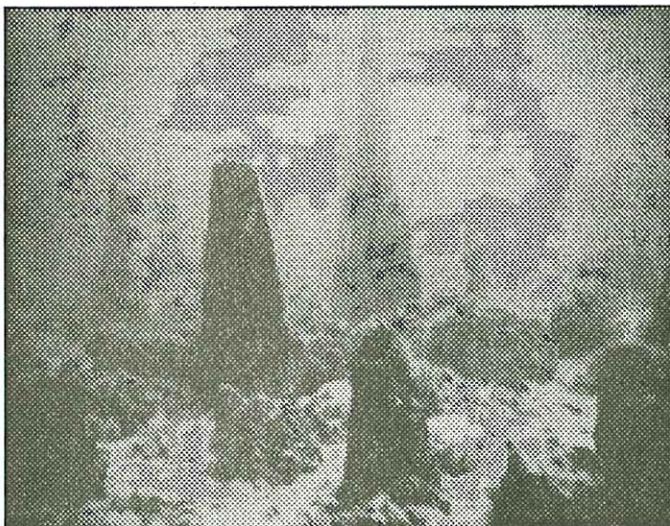
(14) Pour l'instant nous avons ce genre de protection à Mémart I, à Mémart II et à Grésine II

(15) Rabut... Perrin... Costa de Beauregard entre autres.

cours des siècles ont été recouverts par la "craie lacustre" et sont de ce fait absolument invisibles parce qu'ensevelis jusqu'à une profondeur parfois de 2 m dans cette craie.

Ici encore, nous devons simplifier :

Les eaux du lac sont surchargées de calcaire, de par la nature même des roches qui le bordent, principalement dans la zone comprise entre le Bourget du lac et Portout.



Normalement, un litre d'eau pure, c'est à dire sans CO₂, ne peut contenir, à la température de 16°C que 13 mg de calcaire en dissolution.

Si un élément de cette formule varie, et croyez bien que dans le Lac du Bourget il n'y a que des variations continuelles, le calcaire en surplus est "précipité" sous la forme d'une poudre plus ou moins fine et qui est blanche à l'état pur : il s'agit d'un carbonate de Calcium (CaCO₃) que nous appelons communément de la "craie lacustre".

Le Lac du Bourget (à la cote 231,50) est bordé, sous une épaisseur d'eau variant de 2 à 5 m, de plate-formes immergées, appelées Beines (16), constituées essentiellement de cette craie lacustre (17). C'est justement l'extrémité de ces "plages" aujourd'hui inondées et qui s'étendent parfois jusqu'à plus de 300 m du bord actuel que se sont installés les villages antiques à ces périodes de régression importante du niveau. Ces grandes étendues de craie alors exondées étaient une aubaine inespérée pour les peuplades à la recherche d'un "pied-à-terre" puisqu'il n'y avait là aucun travail de défrichement à effectuer et aucun scrupule à s'y installer, le "terrain" étant totalement impropre à toute autre utilisation.

Les eaux ayant un jour définitivement tout recouvert, la craie lacustre a recommencé sa lente

opération de dépôt, et plus particulièrement entre l'Abbaye et Conjux (18) ensevelissant tout, y compris les vestiges des villages passés.

Apparemment ces beines semblent vierges de toute occupation et n'avaient, jusqu'à tout récemment, attiré l'attention d'aucun chercheur, alors que tous les paramètres requis pour une occupation humaine passée existaient d'une manière évidente.

Dès 1973, nous avons pressenti qu'il ne fallait pas se contenter d'admirer, d'inventorier, d'étudier les vestiges visibles connus, mais rechercher "autrement" ceux qui apparemment n'existaient pas mais qui logiquement auraient dû se trouver à des emplacements précis, aisément déterminables.

C'est alors que nous avons mis au point une méthode de carottages (19) régulière et systématique des zones susceptibles de renfermer ces gisements, immergés certes, mais aussi "enterrés" au cours des âges dans la craie lacustre.

C'est ce qui a amené la découverte de Conjux II (sous 61 cm de craie...), de Conjux III (à 1 m 90 de profondeur) et de Hautecombe (40 cm de profondeur moyenne).

D'autres sites sont certainement à ramener au jour entre Hautecombe et Conjux et ce sera peut-être l'objet d'un autre article dans ce bulletin, nous l'espérons.

(16) Exepté quelques secteurs : sous le rocher de Châtillon et le long du mont de la Charvaz entre Bourdeau et l'Abbaye notamment.

(17) En fait, très souvent agrémentée de matière organique et de sédiments variés.

(18) Le site gallo-romain de Conjux (IIIe siècle) est déjà en partie recouvert par 30 cm de craie.

(19) Il s'agit de prélèvements, jusqu'à 4 mètres de profondeur, à l'aide de tubes appropriés, faits dans les couches de craie et de sédiments entassés au cours des âges. Ceux-ci, analysés, peuvent témoigner de la présence (ou de l'absence) de vestiges d'occupation humaine à un endroit bien déterminés. Des sondages plus ou moins importants sont alors effectués aux emplacements les plus riches en enseignement pour atteindre le sol occupé dans le passé.

23 JUIN 1940 :

Les Allemands à AIX LES BAINS

PAR

LAURENT DEMOUZON

Comment en est-on arrivé là ?

La bataille de France : 10 mai 1940. Après un long et monotone face à face de 8 mois le front s'enlise. Les troupes allemandes passent à l'offensive sur les Pays-Bas et la Belgique, atteignent l'armée française vers le nord. Le 12 se déclenche une violente attaque du groupe Von Kleist sur le front de la Meuse perçant celui-ci à Sedan. Les Panzerdivision se précipitent par la brèche ouverte en direction de la mer, coupant les armées française. 300 000 soldats alliés se trouvent encerclés dans la poche de Dunkerque : la guerre est déjà perdue. Ce n'est ni la nomination du général Weygand à la tête des armées, ni les faibles ponts constitués hâtivement sur la Somme et l'Aisne qui retournent la situation.

Dès le 7 juin ces défenses sont percées, les divisions allemandes se ruent vers le sud, ne trouvant sur leur passage que quelques barrages improvisés, tenus par des soldats qui font souvent leur devoir jusqu'au bout, pour l'honneur.



La 5/IR 93 organise un passage sur un des bras du Rhône, près de Culoz (coll BODE)

Le 14, Paris, évacué depuis peu par le gouvernement, tombe ; le 15 Auxerre est pris, le lendemain Beaune, et finalement Lyon est occupé le 19 après ultime résistance des troupes coloniales au nord de la ville. La prise de la capitale des Gaules, représente un réel danger pour la dernière armée française en état de se battre : l'Armée des Alpes.

L'Armée des Alpes : Commandée par le général OLRÉ, elle a pour mission de couvrir la frontière face à l'Italie. Forte, en octobre 1939, de 550 000 hommes, ses effectifs ne sont plus que de

185 000 hommes en juin 1940, dont 85 000 combattants, Cette chute d'effectif est due aux prélèvements successifs au fil de la drôle de guerre, au profit du front nord et du corps expéditionnaire en Norvège. L'infériorité numérique est heureusement compensée par la qualité des troupes, fermement décidées à en découdre, retranchées dans de solides défenses dont les ouvrages de la ligne Maginot.

Le 10 juin, c'est avec stupéfaction que les Français apprennent "le coup de poignard dans le dos". L'Italie vient de déclarer la guerre à une France qu'elle croit battue, espérant en conquérir facilement les départements limitrophes.



Soldats du II/IR 93 qui vont franchir le pont de la Loi le 22 juin 1940. (Coll BURGER)

L'organisation de la défense : L'Armée des Alpes est disposée face à l'Italie et elle restera sur place ; telle est la décision du général Olry. La défense de ses arrières contre les incursions allemandes est confiée au général Cartier dès le 14 juin.

Ne pouvant prélever aucune troupe sur les Alpes, le général organise, avec les officiers du premier bureau, un gigantesque système de récupération. Les dépôts d'infanterie sont raclés, des unités se repliant du Nord sont récupérées, ainsi que

des isolés. Des réservistes et de jeunes recrues sont amalgamés, la flotte expédie des canonnières avec des pièces de 47 mm anti-char. En quelques jours, c'est une force de plusieurs milliers d'hommes qui est mise sur pied et est expédiée sur les positions de résistance. S'appuyant sur le Rhône où tous les ponts ont sauté, cette position de résistance est repliée sur la ligne Rhône-Guiers-Chartreuse-Isère, après la prise de Lyon. (Lyon, ville de plus de 20 000 habitants donc déclarée ville ouverte, elle ne put être défendue et ses ponts ne furent pas détruits, permettant le franchissement de cette place par les troupes ennemies). C'est sur cette ultime ligne que les troupes françaises vont essayer d'arrêter les formations ennemies.

Ils arrivent

Pourquoi une offensive allemande sur les Alpes : Après sa rencontre du 18 juin avec Mussolini, Hitler décide de lier la cessation des hostilités avec l'armistice franco-italien. Ce qui laisse quelques jours aux forces italiennes pour conquérir les territoires convoités. Voulant soulager son allié, le haut commandement allemand décide de détacher les unités sur Chambéry et Grenoble, lieux de jonction supposés des armées germano-italiennes.

Deux unités déboucheront de Lyon : La 4^{ème} Panzerdivision en direction de la basse Isère et la 3^{ème} Panzerdivision vers Grenoble par Vorèppe et Chambéry (par les Echelles). Venant du Jura et de la Bresse, la 13^{ème} division d'infanterie motorisée se dirige quant à elle, sur le Rhône, pour déboucher sur la Haute-Savoie et Chambéry.

Le Pont de la loi : Arrivant de Nantua dans la nuit du 21 au 22 juin, le III^{ème} bataillon de l'infanterie, (régiment 66 III/ir 66) arrive à Bellegarde, trouvant le pont sur le Rhône détruit. Se séparant en deux colonnes, il reprend sa progression. Une colonne est dirigée sur la frontière suisse et se heurte à une forte résistance devant Fort l'Ecluse qui tiendra jusqu'à l'armistice et même plus. En effet, 7 jours après la fin des hostilités, la garnison refusait de se rendre. La seconde colonne suit le Rhône espérant trouver un passage possible. Rapidement, les allemands se rendent compte que tous les ponts ont sauté et que la rive savoyarde est fortement tenue. Cela par les hommes des 189 BAF, 179 BAF et 141 RR ; la colonne avance vers Culoz.

Ville déjà occupée par un autre point de la 13^{ème} DI depuis peu. Une rapide reconnaissance sur le fleuve indique la présence de deux ponts intacts : Le routier de la Loi et le ferroviaire de Vions. Tous les deux sont minés mais suivant les consignes et ne doivent sauter que sous la pression de l'ennemi. Le pont de la Loi est tenu par une compagnie de marche du régiment de tirailleurs tunisiens, tandis que le second l'est par une section du 189 BAF.

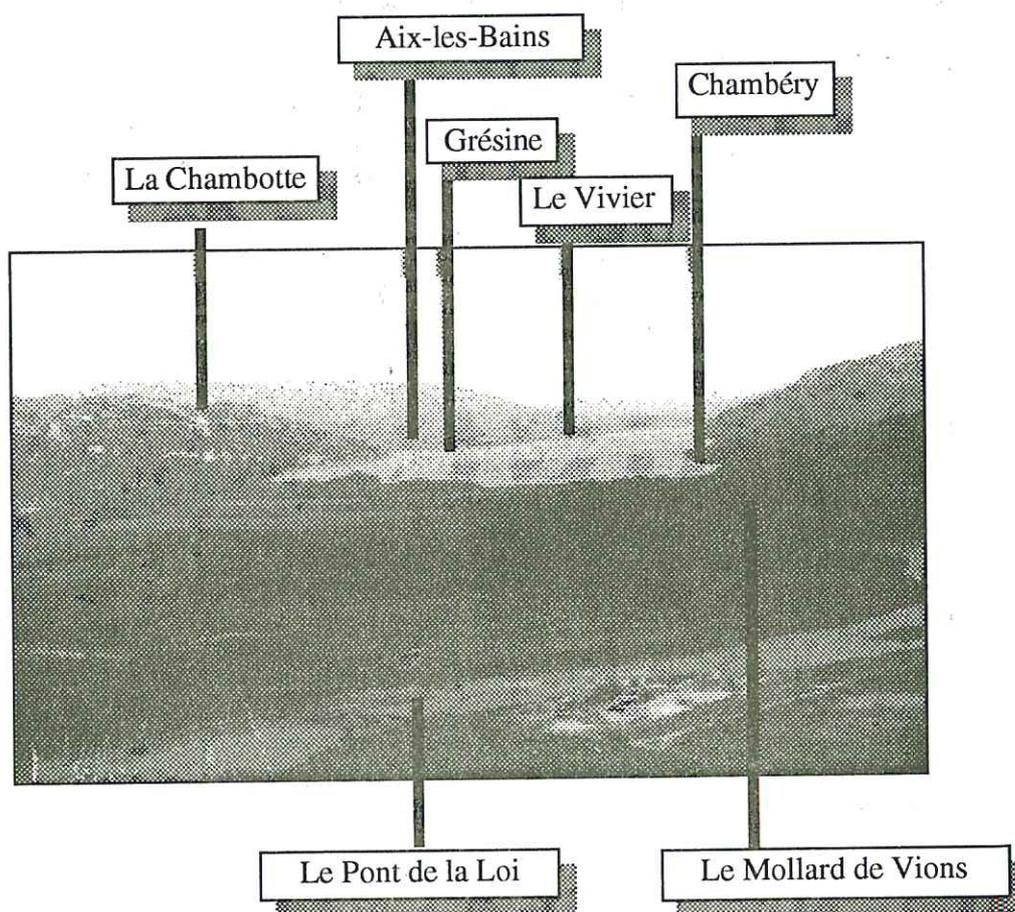
Au matin les Allemands attaquent : une auto-mitrailleuse est détruite par la pièce de 47 anti-char placée en enfilade. Rapidement, l'ordre de mise à feu est donné. Stupéfaction lorsqu'après une faible détonation, celle d'un pétard relais, le pont est toujours debout. Au pont ferroviaire aucune explosion. Décidément, les français jouent de malchance. Devant l'intensité du feu français, les allemands contournent la position de la Loi en franchissant le fleuve sur des bateaux pneumatiques en amont et tombent sur les armées du 28 RTT qui réussissent néanmoins à décrocher sur Chindrieux. L'ennemi peut continuer sur Vions où les Alpains tiennent toujours le pont. Pris à revers par les soldats venant de la Loi, numériquement supérieurs, les Français se rendent.

La capture des deux ponts intacts ouvre la porte de la route de Chambéry qui ne se trouve plus qu'à 35 km.

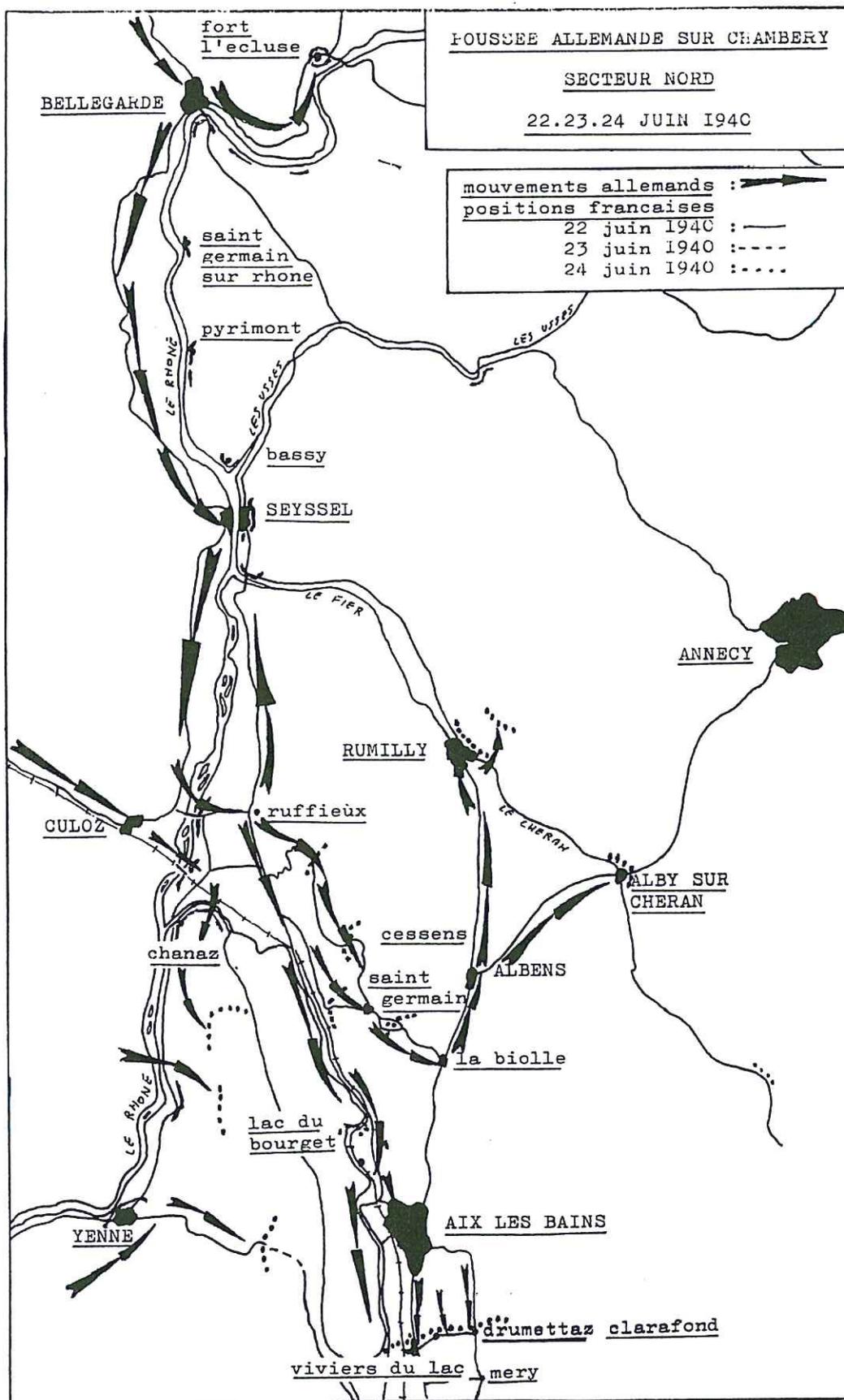
Juin 1940. La Chambotte et le Sapenay :
Débouchant de la tête de pont de Culoz, la 13 ID progresse sur Aix sur 3 axes.

Le III/IR 93 avance sur le Col du Sapenay, alors que le II/IR 93 se dirige sur celui de la Chambotte. Ces deux passages accrochés à la montagne de Cessens sont tenus par des éléments du 141 RR et 614 Pionnier. Rapidement les premiers éléments ennemis se heurtent aux défenses françaises. Les pertes sont sévères. L'artillerie en position à Culoz ouvre le feu pour soulager les fantassins. Les Français laissent passer l'orage. Un nouvel assaut permet au III/IR 93 de s'emparer du Sapenay et de progresser sur Saint-Germain. Menacés d'encerclement, les défenseurs de la Chambotte qui tiennent en échec depuis plus de 10 heures le II/IR93 sont obligés de décrocher sur le point d'appui de Villette avant de se replier sur Rumilly où est constituée, sur le Fier, une nouvelle position de résistance."

Vue panoramique du secteur de combats de la 13^{ème} ID

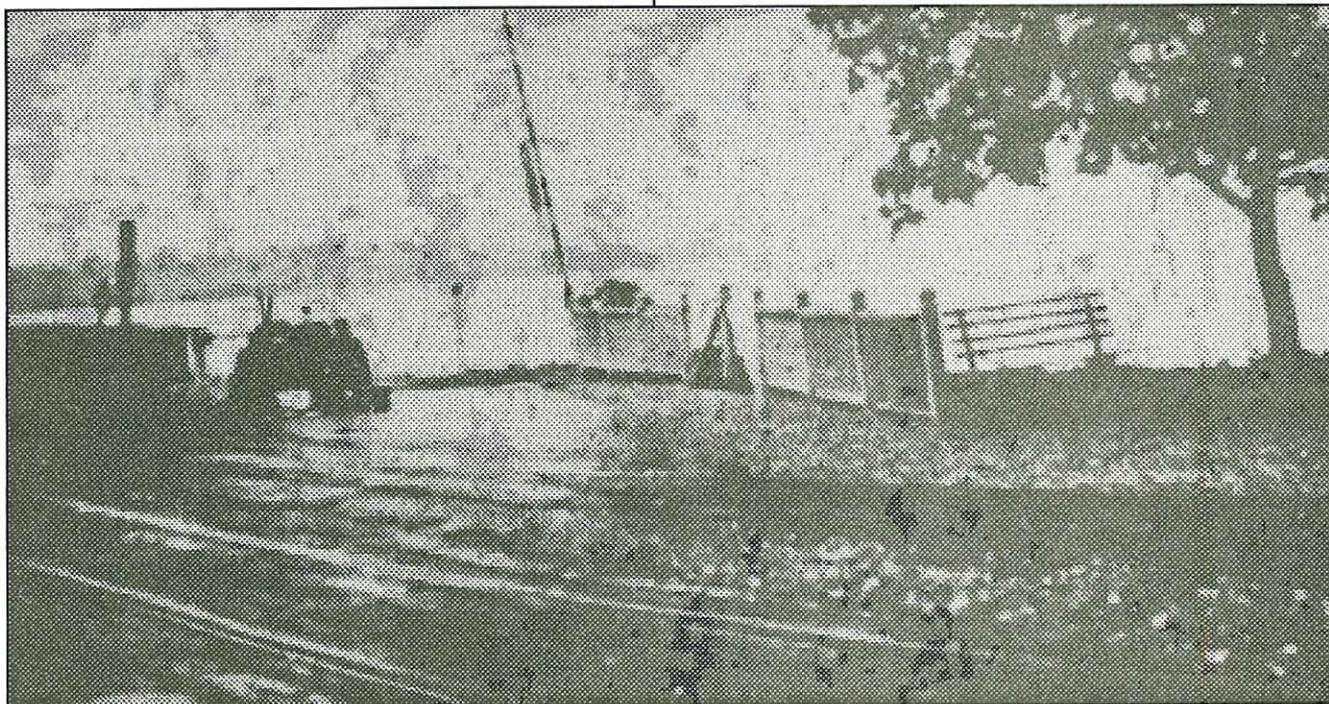


GUERRE 1939-1945



Épuisés, les éléments ennemis passent la nuit dans la région de St Germain où 9 hommes sont enterrés. Lourd tribut pour la conquête de deux cols, néanmoins la route d'Aix est ouverte ainsi que celle de Rumilly et de la Haute-Savoie.

La 2ème compagnie du I/IR93 monte de Brison sur les flancs de Corsuet au-dessus du tunnel, espérant contourner les défenses françaises. Faute de munitions, le 75 du tunnel cesse son tir, l'infanterie sort de son abri et s'infiltré vers le village soumis au pilonnage de l'artillerie et aux tirs des



Un PAK 40 est avancé à la hauteur du passage à niveau de Brison, malgré le feu français. (Coll TV 13° ID)

Grésine.

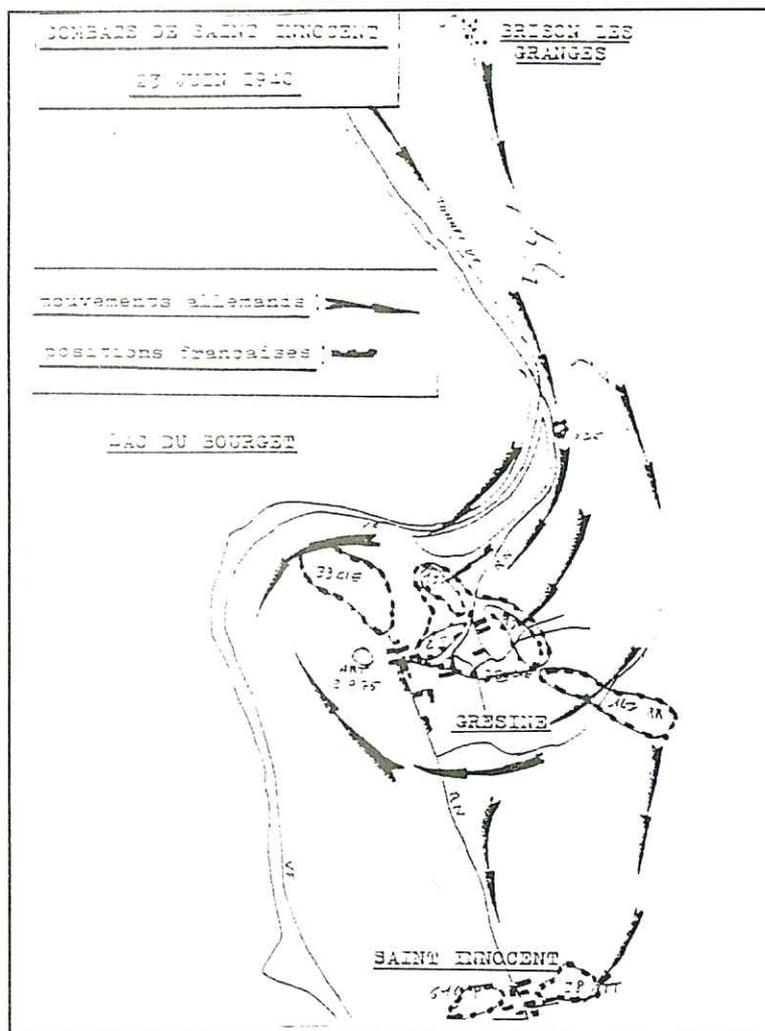
Laissant les II et III/IR 93 monter sur la montagne de Cessens, le I/IR 93 roule à vive allure en direction d'Aix, par le bord du lac. La colonne atteint Brison les Oliviers lorsque ses avant gardes sont pris à parti par les pièces françaises de 75 mm en position sur les hauteurs de Grésine. Le village a été fortifié et est solidement tenu par les unités suivantes : 3 pièces de 75, 2 compagnies du groupement Dubost Martin, I compagnie du 614 Pionnier ainsi que les restes du 28 RTT, venant de Cu-loz.

Surprise et stupéfaction chez les Allemands qui pensaient trouver la route libre. Toute progression sur la route est impossible, le feu français étant trop intense ; de plus, celle-ci, en corniche a été détruite par les Pionniers. Par contre le tunnel ferroviaire n'est pas obstrué, l'infanterie s'y engouffre, tandis que des pièces d'artillerie sont mises en batterie et ouvrent le feu. A la sortie du tunnel, les fantassins sont reçus par une pièce de 75 mm qui tire en enfilade dans celui-ci.

mitrailleuses mises en batterie sur Corsuet. Bientôt les fantassins sont au contact, les munitions s'épuisent. A 12 h 30 la situation est de plus en plus critique. Devant la menace d'encerclement, l'ordre de décrocher est donné à 14 h 00. Les pertes sont lourdes : 4 tués et 70 prisonniers. Rien ne peut plus empêcher les Allemands de faire leur entrée à Aix.



L'infanterie allemande progresse sur la route de la corniche. Il s'agit du tireur MG avec son pourvoyeur.(Reconstitution.)

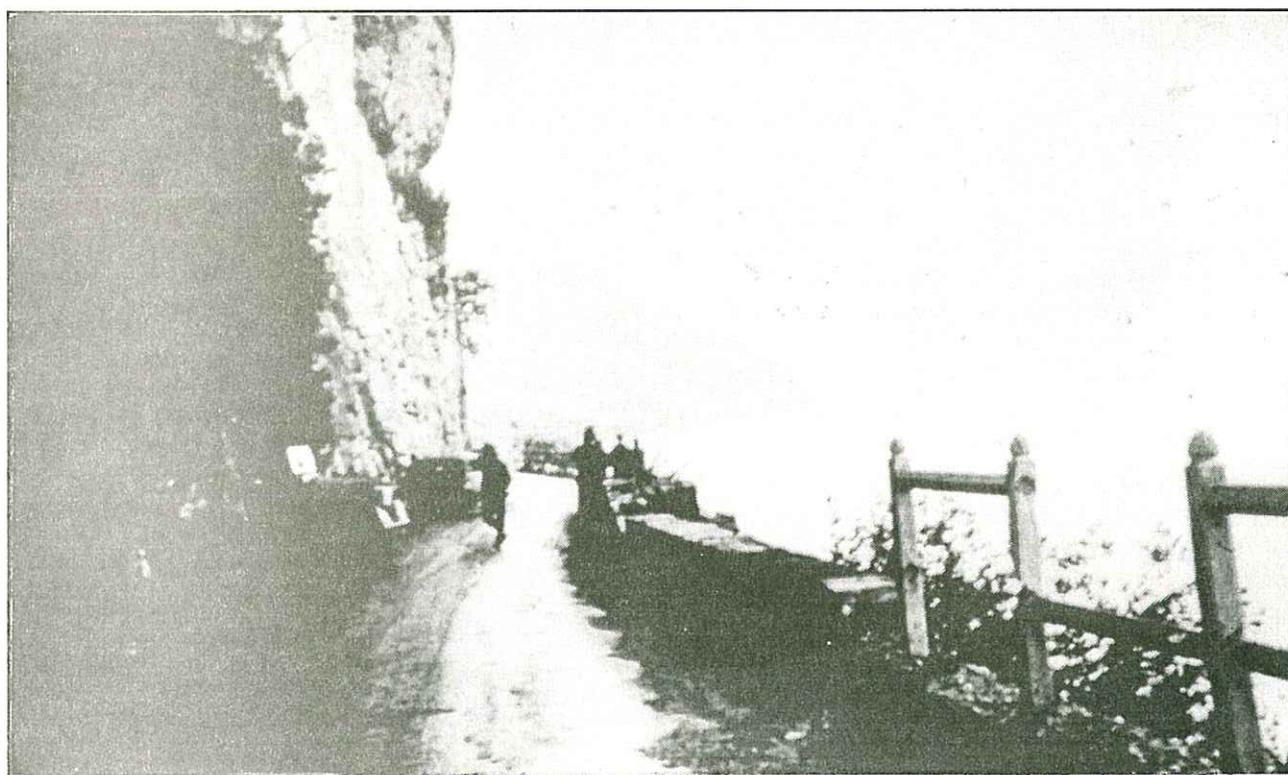


L'entrée des forces allemandes

Aix, ville de plus de 20 000 habitants, devrait être déclarée ville ouverte. Pourtant, la présence de nombreuses troupes, avenue du Grand-Port, dans la soirée du 22, fait redouter à la municipalité le pire. Aussitôt, monsieur Dussuel, maire d'Aix les Bains, demande à la préfecture l'ouverture de la ville argumentant de l'inutilité de défendre une localité qui ne représente aucune valeur stratégique, occupée par de nombreux civils, à quelques heures de la cessation des hostilités. Une longue attente commence qui se termine à 1 h 00 du matin lorsque le commandement militaire déclare Aix ville ouverte."

Le 23, les habitants entendent les échos des combats de la Chambotte et de Grésine, l'anxiété se lit sur leur visage : les Allemands arrivent.

Descendant de St-Innocent vers 18 h 00, les avant-gardes du I/IR 93 débouchent avenue du Grand Port obstruée par des abattis. Apprenant leur arrivée, le maire et son premier adjoint, M. Chevalier se portent à leur rencontre. Un rapide



Pris sous le feu des 75, les hommes du I/IR 93 se mettent à l'abri. (Coll TV 13 D)



PC du II/AR 13 sur la route en corniche le long du lac. (Coll TV 13°ID)

entretien avec l'Obersleutnant Von Nazeck, commandant les unités de reconnaissance allemandes, permet de clarifier la situation. La ville a été évacuée par les soldats français, excepté un détachement du service de santé. Le maire se porte garant de la bonne conduite de ses concitoyens envers l'occupant.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les unités de la 13 ID se dirigent sur le centre ville. Témoin de ces moments dramatiques, une jeune aixoise a fixé sur quelques feuillets ses impressions.



La route de la Chambotte

Témoignage :

récit de Marie Thérèse Graber-Duvernay

présenté par Bernard Graber-Duvernay

Une jeune femme de 33 ans, médecin, mari mobilisé, 3 enfants entre 3 et 8 ans, vient de vivre des événements qu'elle juge déjà entrés dans la légende de sa ville : l'occupation d'Aix les Bains par l'armée allemande.

Elle éprouve le besoin de se libérer de son émotion dans un texte rapide qu'elle laissera plié dans son livre de comptes de l'année 40, à la page du 5 juillet.

Retrouvé récemment, ce texte a paru intéressant jusque dans ses naïvetés pour le témoignage qu'il apporte sur les événements eux-mêmes et sur la mentalité de l'époque toute pétrie d'érudition et de préoccupation militaire (La Grande Guerre de 14-18 était toute proche et on se préparait depuis 4 ans à la nouvelle). L'armée allemande si facilement victorieuse de la glorieuse armée française est l'objet de toutes les curiosités souvent admiratives. Les événements ont encore un aspect presque récréatif : la guerre a été courte, peu meurtrière, les troupes allemandes se conduisent bien, les magasins sont pleins. Pour un peu, on évoquerait l'atmosphère d'une compétition sportive de haut niveau.

Les heures sombres sont pour plus tard : les privations, les déportations, les dénonciations, la haine entre Français, la découverte du vrai visage du nazisme. Les émotions seront d'une autre violence et le temps de la littérature sera passé.

VENDREDI 5 JUILLET 1940

Ce matin, entre 2 h 00 et 7 h 00, pendant 5 heures de suite, les Allemands qui étaient à Aix depuis le 21 juin, quittèrent le pays en longue file bruyante. La ville se réveilla doucement, si peu habituée au silence qu'elle ne put croire qu'elle allait pouvoir respirer enfin libre.

Cependant c'était bien vrai, il ne restait rien de l'organisation parfaite qui, hier encore, s'étendait à toute la ville : plus de camions gris dans les jardins du cercle, plus de cuisine roulante devant notre garage, plus de phonos bruyants à toutes les fenêtres, plus de camions de croix-rouge devant la Kommandatur ou l'hôtel Beau-site, ni de camion-essence près de la clinique Herbert ; tout était vide calme et, il faut le dire, propre. Par contre, quelque chose était changé sur la place de la mairie : le drapeau français avait été hissé, cravaté de noir!

Ces quinze jours d'occupation avaient été précédés, le dimanche 22 juin, par un rude combat à la baie de Grésine entre les détachements avancés allemands et quelques unités du 93^{ème} d'infanterie français. Canons et mitrailleuses français installés sur les pentes de la propriété Ulysse, artillerie allemande sur la montagne de la Chambotte. La canonnade dura de 6 h 00 du matin à 6 h 00 du soir, avec un maximum l'après-midi. Les Aixois, anxieux, peu habitués au bruit du canon, au crépitement des mitrailleuses, se tenaient sur le pas de leurs portes espérant quelques nouvelles de ce qui se passait là-bas. J'essayai de sortir avec les deux garçons mais arrivés au tennis, les détonations si rapprochées, si nettement perçues m'inquiétèrent et nous rentrâmes rapidement.

A 6 H 1/2 on m'apprenait que les Allemands étaient à l'hôtel de ville. Le lundi matin, le premier choc fut atroce et j'eus toutes les peines du monde à retenir mes larmes qui brouillaient mes yeux. Partout du réséda ! à moto, en camions, en side-cars, en auto. Il y en avait partout, il en arrivait toujours.

Première impression d'hommes quelconques, petits, maigrelets, les traits tirés, les vêtements froissés et sales, et surtout dégageant une odeur de rance intolérable.

Dès les premières heures, l'invasion des magasins était commencée. Elle devait durer aussi intense jusqu'à hier soir. On eût dit un troupeau d'affamés se jetant sur des petits pains. Ils dévalisèrent les photographes, les marchands de soie, de chemises, de cartes routières, de primeurs. Ils choisirent partout avec un goût sûr de connaisseurs. Certains sortaient des listes d'objets à acheter pour toute la famille, soigneusement rédigées d'avance par leurs femmes. Dans les charcuteries ils dévorèrent debout, sur le champ, saucissons et mortadelles ; chez les pri-

meurs il n'y eut bientôt plus un fruit ; chez les épiciers plus un vin fin; chez les pâtisseries plus un gâteau. Chaque jour la Rotonde dût fournir 450 pâtisseries pour la table du général qui comprenait 30 couverts ! Pour excuser tant de glotonnerie celui-ci m'avoua que depuis 3 ans, on n'avait pas vu un gâteau, ni un chocolat en Allemagne.

Par contre, ce qu'on y voyait et ce qu'on nous montra, nous en sommes encore profondément troublés, c'est la force de la motorisation allemande.

L'armée n'a plus de jambes, elle a des roues mues par des moteurs puissants. Les troupes ne savent plus marcher. Jusqu'à l'assaut final elles sont transportées. Les soldats allemands n'ont point de sac, de musette, d'harnachement encombrant et inutile. Par contre, il est bardé d'armes jusqu'aux dents : grenades dans les bottes, couteau à la ceinture, fusil à la bretelle, fusil-mitrailleur dans l'auto qui le transporte.

Les autos elles-mêmes sont des chefs d'oeuvre d'organisation. Toutes, elles sont blindées, bourrées d'armes et de munitions. Suivant leurs attributions elles sont cuisines, ambulances, porte essence, munitions, ravitaillement, bagages, mais toutes elles sont de véritables citadelles qui semblent imprenables. Celles qui sont destinées à transporter les troupes ont 6, 10, 15, 25 places et plus.

Le long des parois sont rangés des piquets pointus; devant le siège des hommes, des portes mitrailleuses ; devant la banquette avant, le casier des grenades ; enfin, chacune a, dans le souci du nécessaire, le seau à eau. Il semble y avoir une hiérarchie dans ces camions, un, deux, trois galons. Seuls ces derniers portent sur leur toit un énorme drapeau rouge à croix gammée. Ce qui surprend encore c'est la maîtrise incomparable des conducteurs. Les gros camions entrent à angle aigu dans des cours très petites. Les motos tournent sur place à 50 à l'heure. Les freins sont instantanés; l'essence est sans odeur. Les hommes font corps avec leur machine. Comme disait Magnin, le serrurier, admiratif : "ces gens-là ont dix ans de métier".

En voyant toute cette préparation, cette mise au point de guerre, impeccable, on ne peut songer sans un serrement de coeur à la montée en ligne de nos troupes en septembre : canons tirés par des chevaux ou mulets, cuisines brinquebalantes, hommes couvrant à pieds des kilomètres ployant sous le faix d'un barda de plus de 30 kg, collection de foire d'autos commerciales aux réclames bariolées et voyantes.

Comme on comprend bien des choses!

Le lundi 23 juin, les troupes à peine arrivées repartent vers Chambéry. Elles veulent prendre la ville avant l'armistice franco-italien et il faut se dépêcher.

Mais les Savoyards ne laissent pas passer. Ce qu'on n'a fait nulle part depuis l'Aisne, ils le réalisent au Viviers, à Méry, à Tresserve : ils stoppent l'armée allemande. Combats acharnés du lundi de 10 h 00 à 6 h 00. Sous une pluie diluvienne, qui ne cesse de la journée, les rafales de mitrailleuses, les coups sourds des canons nous viennent cette fois du sud.

Je passe l'après-midi au grenier pour tâcher de découvrir quelque chose, mais tout se passe derrière l'éperon de la Roche du Roi. A 1 h 00, des voisins quittent la ville, baluchon sous le bras ; ils craignent la riposte de l'artillerie allemande installée à Corsuet et voient déjà la ville prise entre deux feux. Nous restons courageusement, prêts à nous terrer si les obus tombent sur nous. La journée se traîne lourdement. Le combat ne finira donc pas ; que se passe-t-il ? On voudrait savoir. Par deux fois en ville, grand remue-ménage de troupes allemandes. Nous apprendrons, après, que chassés de deux routes, ils essaient une percée par la 3^{ème}, celle de Méry.

Enfin le soir, nous n'osons croire à ce qu'on nous apprend en ville : combat meurtrier pour l'ennemi qui perd 400 hommes, incinérés sur le champ. Avance arrêtée définitivement puisque le soir même les hostilités cessent à minuit.

Mais nous l'avons échappé belle! sans l'armistice, l'offensive devait reprendre la nuit avec cette fois, artillerie lourde et 50 bombardiers sur nos têtes ! Il ne serait rien resté de nous. Tout ceci est déjà de l'histoire. Presque de la légende quoiqu'à peine passée !

Les Allemands sont partis l'oeil triste, la mine sombre, guerriers déjà amollis par Capoue, laissant les délices et courant au combat en soupirant. Ils ont promis aux Aixois, commerçants avisés avant tout, une clientèle fidèle et reconnaissante ! Ainsi autrefois faisait Rome avec les marchands de Sidon et de Tyr!

Marie-Thérèse Graber Duvernay

La fin des hostilités

Le Viviers lac , 24 juin 1940 : Aussitôt Aix occupée, un détachement motocycliste se dirige sur Chambéry par la route du bord du lac à vive allure. Une rafale claque, une moto chute et glisse sur la route tandis qu'une seconde culbute dans le lac. Rapidement les autres motards font demi-tour, la route de Chambéry est tenue.

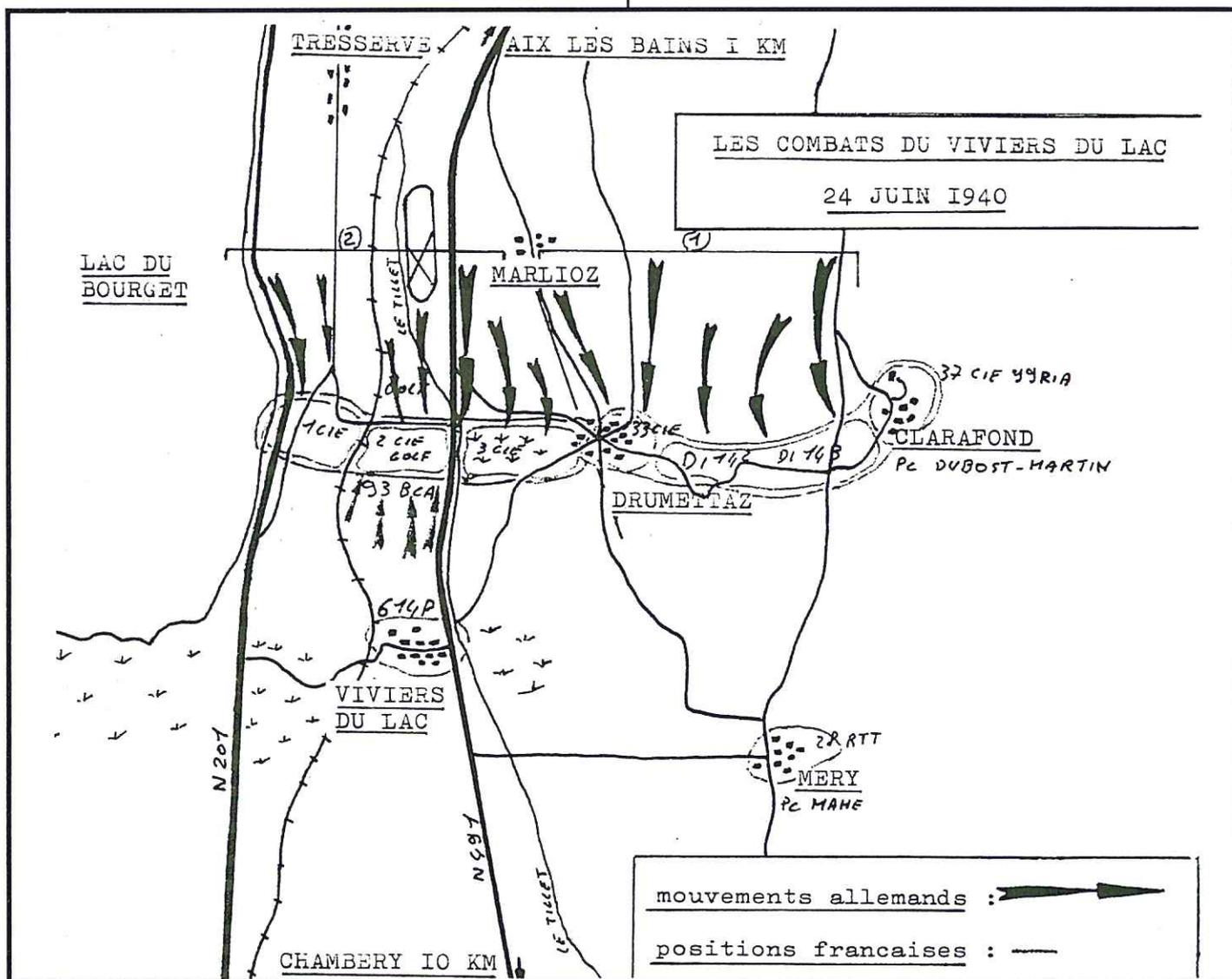
Dès la capture des ponts de Culoz, l'éventualité d'une percée jusqu'à Aix a été envisagée par le général Cartier. Il confie au colonel Trolliet commandant le secteur d'Aix, la mission de constituer une ultime ligne de résistance pour couvrir la capitale savoyarde. Tandis que les combats de Saint-Innocent font rage, les renforts s'organisent. Le 93^{ème} BCA qui arrive des Hautes Alpes prend position entre le lac et Drumettaz en passant par la colline de Tresserve et le carrefour entre le chemin de la Laitière et la RN.

Deux compagnies du DI 143, une compagnie du DI 142 renforcées en fin d'après midi par les rescapés du groupement Dubost-Martin s'installent entre Drumettaz et le pied du Revard en passant par Clarafond. Une section de 105 mm, ainsi que plusieurs 75 mm se déploient en arrière de la position. Les hommes du 28 RTT repliés occupent Méry comme réserve ainsi que 780 combattants du 405 RAD A.

Les villages de Drumettaz et Clarafond sont fortifiés, les voies d'accès obstruées par des abattis et les hauteurs du golf sont truffées d'emplacements individuels. La nuit est calme, seules quelques patrouilles sortent sous une pluie battante.

Au petit matin une colonne descend de Marlioz et ne présente devant Drumettaz. L'alerte est donnée, les mitrailleuses ouvrent le feu. Surpris, les fantassins allemands giclent dans les fossés.

Au même moment une autre colonne subit le même sort sur la route Mouxy-Clarafond. Devant cette farouche résistance l'ennemi se replie.



Ne pouvant déboucher par ces routes les allemands empruntent la RN vers 12 h 30. Le carrefour de la Laitière est atteint par les premiers véhicules lorsque les hommes du 93 BCA ouvrent le feu. Les camions s'arrêtent, les soldats se dispersent sur le golf et le Tillet. En arrière, les groupes de combat se disposent sur l'hippodrome. Aussitôt alertée, l'artillerie française leur tire dessus. L'allemande en position sur les hauteurs de Marlioz réplique. Les fantassins attaquent. Sous le choc, la 2^{ème} compagnie du 93 BCA reflue jusqu'aux abords du Viviers.

Le colonel Trolliet informe aussitôt le général Cartier de la situation critique. L'ordre qu'il reçoit de celui-ci est formel : l'armistice est imminent il faut tenir à tout prix. Alors les chasseurs vont faire mieux : contre attaquer. Soutenue par toute l'artillerie, la 2^{ème} compagnie renforcée par les pionniers attaque, repousse l'ennemi et reconquiert le terrain perdu. A 13 h 00, devant l'échec de son offensive, voulant éviter des pertes inutiles le I/IR 93 se replie sur Aix. Chambéry est définitivement sauvée. Ils ne sont pas passés.

Cessation des hostilités

25 juin 1940, 0 h 35 : la guerre cesse. Elle est perdue mais, pour l'armée des Alpes l'honneur est sauf. Sur la frontière les italiens ne sont pas passés, subissant de lourdes pertes. Face aux Allemands c'est une victoire défensive. Malgré leur large supériorité numérique et matérielle ils n'ont jamais atteint leurs objectifs : arrêtés sur la Basse Isère, sévèrement battus à Vorèppe, stoppés par une magnifique résistance des Sénégalais aux Echelles et tenus en échec au pied du Mont du Chat.

Aix est occupée pour une petite durée de 12 jours pendant lesquels les Allemands se comportent d'une façon correcte. Aucun pillage, aucune exécution, chaque achat réglé normalement. Conformément aux clauses de l'armistice, les forces allemandes évacuent la zone dite libre, le 5 juillet au grand soulagement de la population. Mais l'ennemi reviendra : le 11 novembre 1942 les Italiens; et après leur capitulation, en septembre 1943, les Allemands à nouveau.



Monument du Souvenir de Grésine

Sources:

- Service Historique des Armées.
- Témoignages d'anciens combattants.

Bibliographie :

- BERAUD Henri : *Mémorial de la bataille des Alpes*. Ed. Heimdal.
- COMTE DE BUFFIÈRES *Les Allemands en Dauphiné et dans la Savoie*. éd. Joseph Albert Domergue. 1942
- GERMAIN MICHEL : *La nuit sera longue* Ed Le cercle d'or Editeur.
- BLANCHET Jean Claude. REGNIER Gaston. *Juin 1940 - Vorèppe, Rempart de Grenoble*. 1990.

La Villa CHEVALLEY

1796/97 - 1993

par Y. Cuesta, G. Friehe et Y. Mestelan

Objets inanimés avez-vous donc une âme

Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?

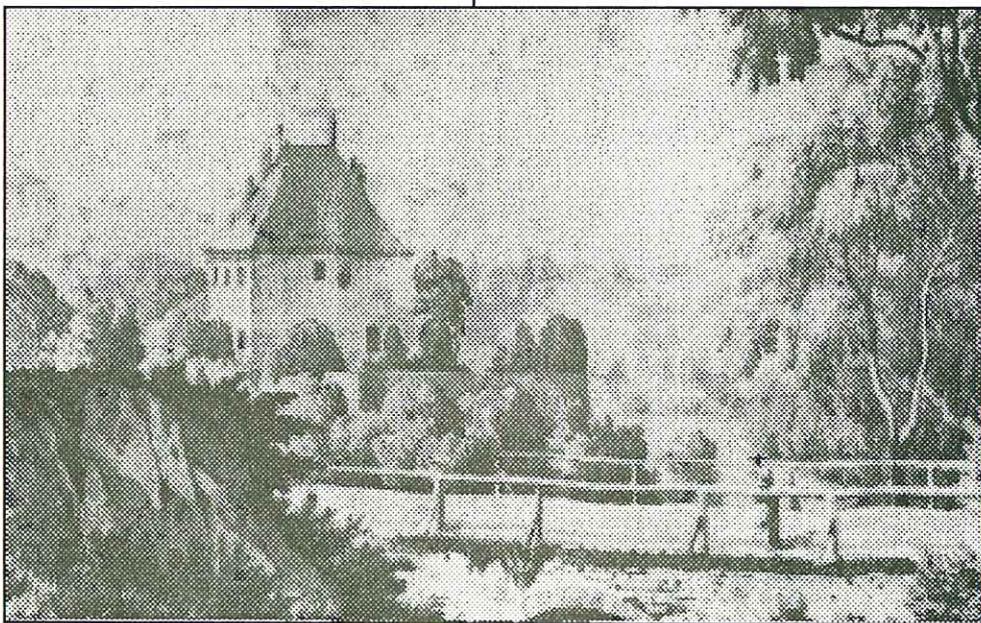
Alphonse de Lamartine

(in Harmonies poétiques et religieuses)

Sur une hauteur dominant la ville d'Aix-les-Bains, au dessus de l'Etablissement Thermal, se dresse un bâtiment de deux étages, massif et austère, deux fois centenaire, sans grande qualité architecturale, mais présentant un intérêt historique certain : c'est la villa Chevalley, du nom de son constructeur, Jean-Amédée Chevalley (1769-1831). En 1830, dans ses "Promenade à Aix -les-Bains et aux environs" le comte de Fortis la présente ainsi : "La ville est couronnée par la maison Chevalley, beaucoup plus grande que toutes les autres. Elle est située au milieu des jardins et d'un vaste enclos dont les agréments et les divers points

de vue sont recommandés aux visiteurs." Cette demeure est restée la propriété de la même famille jusqu'en 1954, date de son acquisition par les Thermes Nationaux.

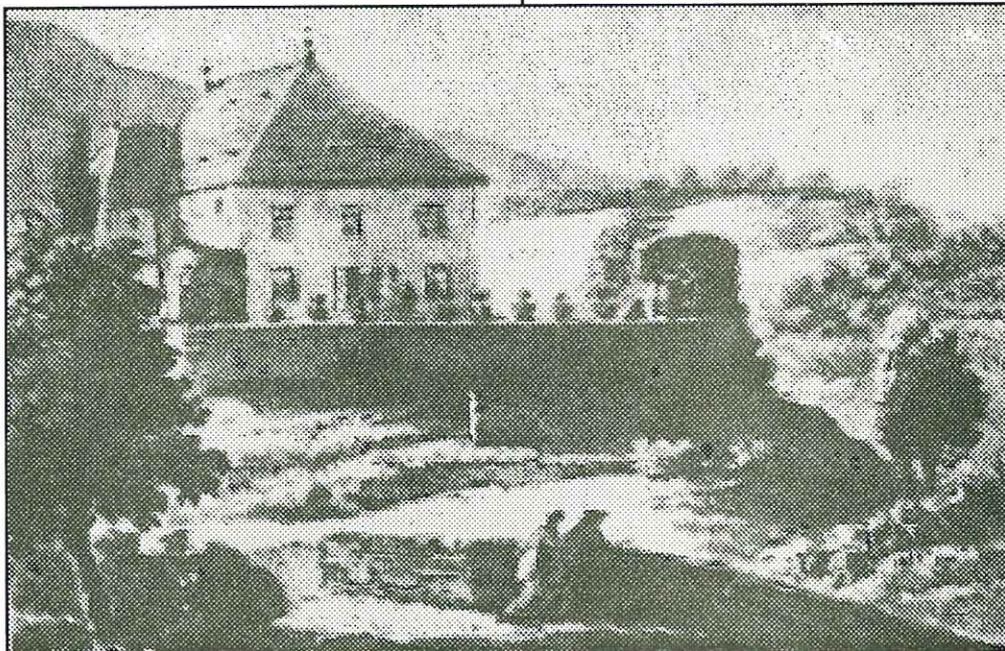
Sa facture savoyarde qui conjugue solidité et sévérité d'aspect, l'apparente fortement aux édifices contemporains de la Savoie du XVIII^{ème} siècle (le musée Rousseau des Charmettes à Chambéry par exemple). Construite sur les vestiges mis au jour très récemment, en avril 1993, de la maison-forte de Saint-Paul, elle témoigne, désormais, à la fois, par ses sous-sols, d'un passé lointain, l'époque médiévale des Comtes de Savoie et des Seigneurs d'Aix qui avaient déjà choisi son emplacement, et, par l'édifice lui-même, d'une période plus proche au cours de laquelle elle a été étroitement mêlée à l'essor de la station thermale en hébergeant de nombreuses têtes couronnées. Témoin privilégié de deux siècles d'expansion aixoise, elle constitue un élément à part entière du patrimoine immobilier



" LE PONT DE LA VILLA CHEVALLEY " D'APRES UNE SEPIA DU COMTE TURPIN DE CRISSÉ " 1810 ALBUM DU VOYAGE DE L'IMPERATRICE JOSEPHINE EN SAVOIE ET EN SUISSE". 1910. MUSEE DE LA MALMAISON.

d'Aix. Très peu de bâtiments subsistent de cette époque qui a précédé les oeuvres des grands bâtisseurs d'Aix. Trait d'union entre la bourgade du XVIII^e siècle et la ville d'eaux d'importance nationale que nous connaissons, la villa Chevalley s'est vue trop longtemps négligée, puis menacée par l'expansion des Thermes Nationaux ; la sagesse des hommes a finalement choisi de l'associer à la modernité des Thermes du XXI^e siècle.

château féodal qui abrita au XI^e siècle Rodolphe III Roi de Bourgogne et successivement les plus anciens seigneurs d'Aix était-il bâti sur l'emplacement du château actuel ou bien a-t-il existé ailleurs ? Mon avis est qu'il était autrefois assis sur le rocher escarpé qui domine la ville, là où l'on voit maintenant la gracieuse villa appelée depuis une centaine d'années la Maison Chevalley (...). Mon opinion est basée sur un fait, c'est



La Villa Chevalley en 1810. in Mémoire de la Reine Hortense... Plon 1927.

Longue vie à la villa Chevalley, mémoire par elle-même, dont la vocation pourrait être d'abriter la mémoire d'Aix-les-Bains

Le texte qui suit souhaite apporter un éclairage historique succinct sur le site et l'édifice, en précisant que des recherches les concernant sont en cours, et suggérer quelques idées d'utilisation de ce lieu privilégié.

Château féodal et maison-forte de Saint-Hippolyte (ou de Saint-Paul)

Dans son "Histoire d'Aix-les-Bains", J. de Mouxy de Loche s'efforce d'établir que l'ancien château d'Aix, résidence des Rois de Bourgogne, était situé à Saint-Paul sur l'emplacement de la maison Chevalley.

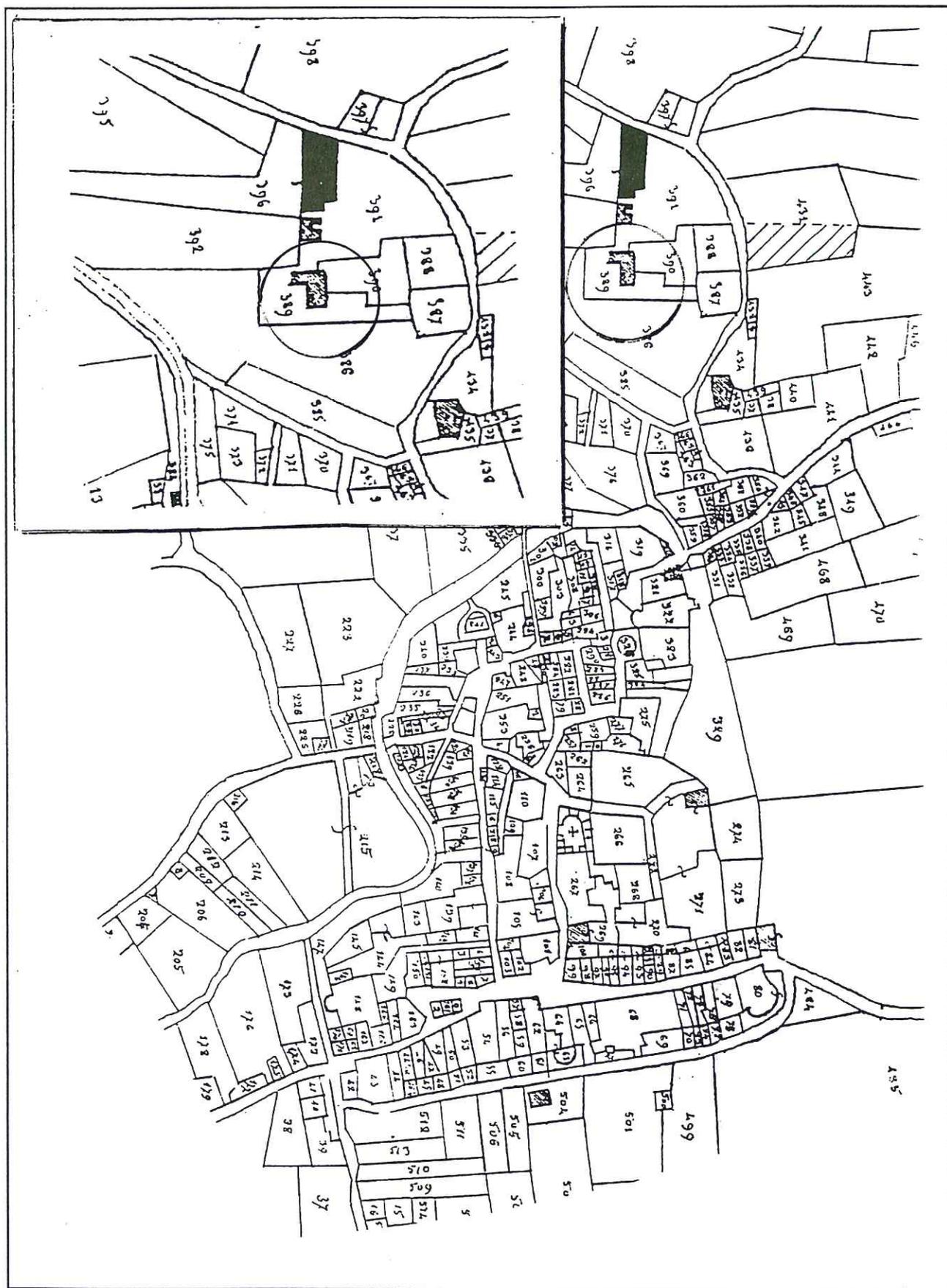
Son argumentation est la suivante : "Le château aujourd'hui converti en Hôtel de Ville (...) ne remonte pas au-delà du XVI^e siècle (...). L'ancien

l'existence, au Moyen Age, du château ou maison-forte de Saint-Hippolyte sur Aix, qui fut plus anciennement la résidence des rois Bourguignons." (tome I p. 230 et 231)

Les fouilles récentes effectuées Place Mollard et sur le site Chevalley (caves comprises), par les archéologues de la Direction Générale de l'Archéologie Rhône-Alpes, viennent infirmer cette thèse : en effet, des vestiges d'un probable château féodal ont été mis au jour place Mollard lors des fouilles effectuées entre novembre 1988 et mars 1989 pour la création du parc de stationnement souterrain ; d'autre part, rien ne permet de soutenir qu'une construction de l'importance d'un château fort ait pu exister sur l'ensemble du site de Saint-Paul dit Chevalley (Fouilles de 1992 et 1993).

Le premier niveau d'une maison-forte, par contre, a bien été découvert dans les caves de la Villa Chevalley.

PLAN DU CADASTRE SARDE DE 1732
(Maison forte de St Hippolyte cerclée)



D'après Mme Christine Pernon, archéologue, qui est intervenue sur les deux chantiers aixois, sa construction, qui n'est pas encore datée, pourrait remonter au XIV^e siècle, peut-être avant. Il est impossible actuellement de définir son rôle exact. Nous en avons une description dans l'ouvrage de Mouxy de Loche : *"On la voyait, même avant la Révolution, avec ses tours, ses poternes, ses créneaux et ses machicoulis mais dans un état un peu délabré. Monsieur Amédée Chevalley qui avait donné dans les idées révolutionnaires et n'aimait par conséquent pas les habitations à tournure féodale, la fit démolir pour construire la villa qui est à côté."*(tome I p. 601).

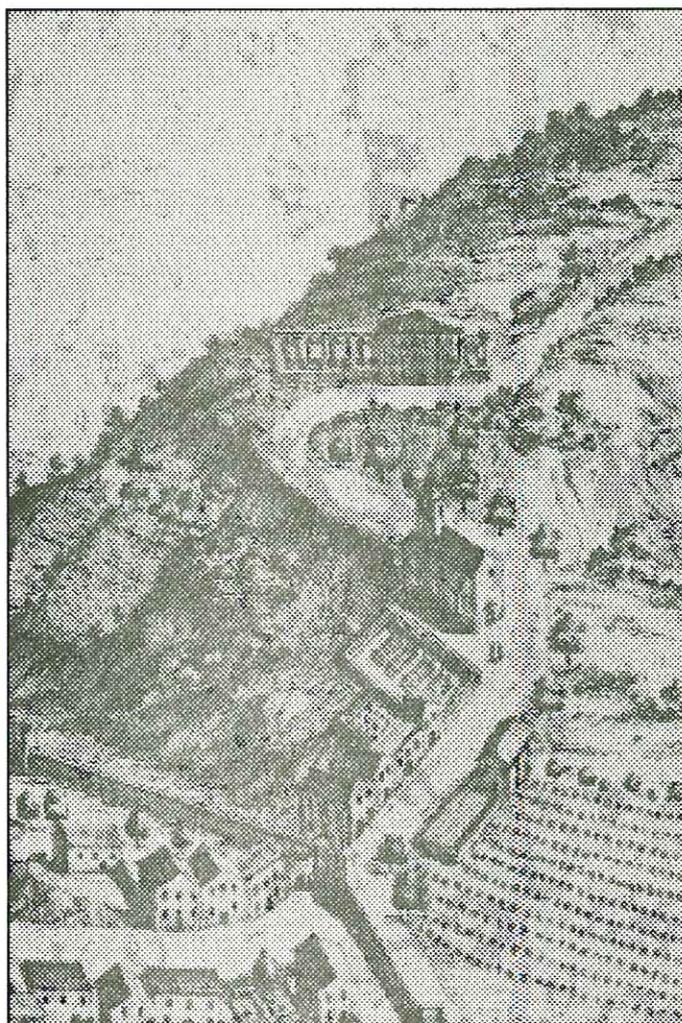
Dans l'état actuel des recherches, nous ne pouvons nous prononcer sur la valeur de cette description, Mouxy de Loche n'ayant pas livré ses références d'archives. En revanche les fouilles récentes et les archives notariales d'Aix permettent désormais d'avancer qu'Amédée Chevalley a fait construire sa villa **non pas à côté mais bien sur** cette ancienne maison-forte. (Archives maîtres Touvet-Greffioz).

Dans son ouvrage "D'Aix-en-Savoie à Aixilia" de mars 1972, p. 18, le Dr François Françon lui consacre quelques lignes : *"Avec ses vues étendues et dégagées, la topographie de cette butte la préparait à un destin féodal : de fait, si l'on croit Gabriel Pérouse (archiviste de la Savoie), c'est sur elle que les Comtes de Savoie ont bâti la maison forte de Saint-Pol, par contraction du nom initial de saint-Hippolyte, qui avait dans ce quartier une église-prieuré. Une maison forte, dit-il, n'avait ni les fossés d'un château fort, ni son pont-levis, ni ses fortifications extérieures. Une ou plusieurs tourelles crénelées protégeaient pourtant ses murs percés d'archères, les fenêtres du rez-de-chaussée étaient rares et bien grillées ; enfin, une telle maison n'ouvrait que sur une cour fermée dont la clôture formait en cas d'attaque une première défense."*

L'ouvrage déjà cité de Mouxy de Loche, tome I, permet de donner une chronologie rapide du fief de Saint-Hippolyte jusqu'en 1757.

En 1300, la paroisse de Saint-Hippolyte, aux portes d'Aix, comprend : une église, le prieuré de Saint-Hippolyte, et la maison forte de Saint-Hippolyte qui appartient à Amédée V le Grand, Comte de Savoie (1286-1323). Le 22 mars 1359, à la suite d'un échange avec Amédée VI dit le Comte Vert (1343-1383), Aymar de Seyssel, Seigneur d'Aix, reçoit la maison-forte et le fief de Saint-Hippolyte. Dès lors, ceux-ci prennent le nom de Saint-Paul. En 1460, le fief de Saint-Paul repasse dans la famille de Mouxy qui en avait été investie dès 1338 sous Amédée V. En 1488, le fief se divise

définitivement en deux parties : la maison forte et la rente féodale. La rente va à la famille noble de La Pallud puis au XVII^e siècle, par le jeu des alliances, aux Montmayeur. Quant à la maison forte, elle échoit à Philippe de Mouxy dont les quatre enfants meurent sans héritier légitime mâle entre 1569 et 1617. Le 9 décembre 1621, par une sentence du Sénat de Savoie, Antoine de Mouxy, fils bâtard de l'un des quatre fils susdits, Claude-Antoine de Mouxy, est mis en possession de ladite maison. Il meurt sans enfant en 1625 et sa veuve Anne de Chevrier se remarie deux fois ; en secondes noces avec Claude Menthon de Lornay, Seigneur de Grimottière (1613-1676) qui laisse la maison forte à son fils François, commandant de la citadelle de Turin en 1732, dont la fille épouse le Seigneur de Disonche, probable propriétaire en 1757.



Gravure extraite du *théatrum sabaudiae*. Dessin de Borgonio 1674. (Maison forte à la partie supérieure)

Pour la période suivante allant jusqu'en 1796, les premiers dépouillements d'archives notariales permettent d'apporter quelques précisions concernant la maison forte.

Début 1766, par le testament de son époux Pierre François l'aîné, Ursule George devient son héritière et donc propriétaire de Saint-Paul. Donc, entre 1757 et 1766, à une date à déterminer, la maison forte de Saint-Paul, qui s'appellera désormais la maison de Saint-Paul, puis la maison François, devient la propriété d'une famille de roturiers chambériens, hommes de loi, les François. Veuve, en 1767, c'est son neveu Jacques François qui gère ses biens, comme le prouvent des acensements. Il sera son héritier en 1777. Par le contrat de mariage de 1796, un avocat chambérien, Jean-Amédée Chevalley, époux d'Ursule, François, fille de Jacques, devient le dernier propriétaire de la maison forte qu'il ne conservera pas.

Deux actes notariés apportent de premiers indices sur la démolition de la maison-forte de Saint-Paul et la construction de la villa Chevalley :

1) Le contrat de mariage entre Jean-Amédée Chevalley et Ursule François, daté du 20 juin 1796 / 1er messidor An 4, a été rédigé à Aix par le notaire Joseph Dardel "*dans la maison François, lieu-dit à Saint-Paul*". (Archives Me Ollier) : il est permis de penser que la maison François est la maison-forte encore habitée à cette date.

2) Une vente de Jean-Amédée Chevalley à Anthelme Clochier du 17 avril 1797 est rédigée à Aix par le notaire Gaspard Forestier "*dans la maison d'habitation du citoyen Chevalley sur les deux heures de l'après-midi...*" (Archives Me Brunel) : moins d'un an après, la maison d'habitation de Chevalley pourrait bien être la villa déjà habitable.

Des recherches sont en cours pour connaître les circonstances précises de la démolition de la maison François, suivie de la construction de la villa Chevalley.

Jean-Amédée Chevalley et sa fille Caroline, épouse Mollard

De précieuses **archives** privées de la famille Chevalley sont la propriété des Thermes. Du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle, elles apportent un éclairage intéressant sur une famille qui s'établira sur les deux versants alpins, notamment par de nombreux actes notariés, une cinquantaine, divers papiers privés et

des actes du long procès avec les Thermes au milieu du XIX^{ème} siècle. Elles ont grandement aidé à la rédaction des lignes qui suivent.

Né à Chambéry le 21 juin 1769, Jean Amédée Chevalley est le fils d'Etienne Chevalley, notaire, et de Thérèse Roissard. **Avocat, agronome**, c'est un personnage très représentatif de l'époque de bouillonnement qui correspond à la charnière des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. C'est un novateur, un bâtisseur, un homme d'action.

Le 29 messidor An 2 (17 juillet 1794), à Aix-les-Bains, il épouse Ursule François, fille de feu Jacques François, lui-même né à Chambéry, notaire, substitut du procureur au Sénat de Savoie, puis receveur des Gabelles à Pont de Beauvoisin, enfin employé à la Direction Générale des douanes à Turin, décédé à Aix le 8 juin 1794, et de Marie-Christine Fleury, soeur de Maurice-Frédéric Fleury, médecin, syndic d'Aix de 1801 à 1816.

Il trouve dans sa corbeille de mariage la maison forte de Saint-Paul, qu'il fait démolir pour construire la villa Chevalley.

Amédée Chevalley a eu trois enfants :

-Joseph, juriste, décédé en 1827 en laissant un fils Hector-Amédée Chevalley (1827-1925), avocat, sous-préfet à Suze. Ce dernier optera pour la nationalité sarde en 1860 et sera à l'origine de la branche italienne établie à Turin.

-Caroline, épouse de l'avocat Benoît Mollard, natif de Yenne, décédée à Aix en 1886 sans héritiers.

-Thérèse-Adèle, mariée avec Nicolas Domenget en 1819, décédée très jeune en 1820, laissant un fils, Léon (branche installée à Lyon à partir de 1840).

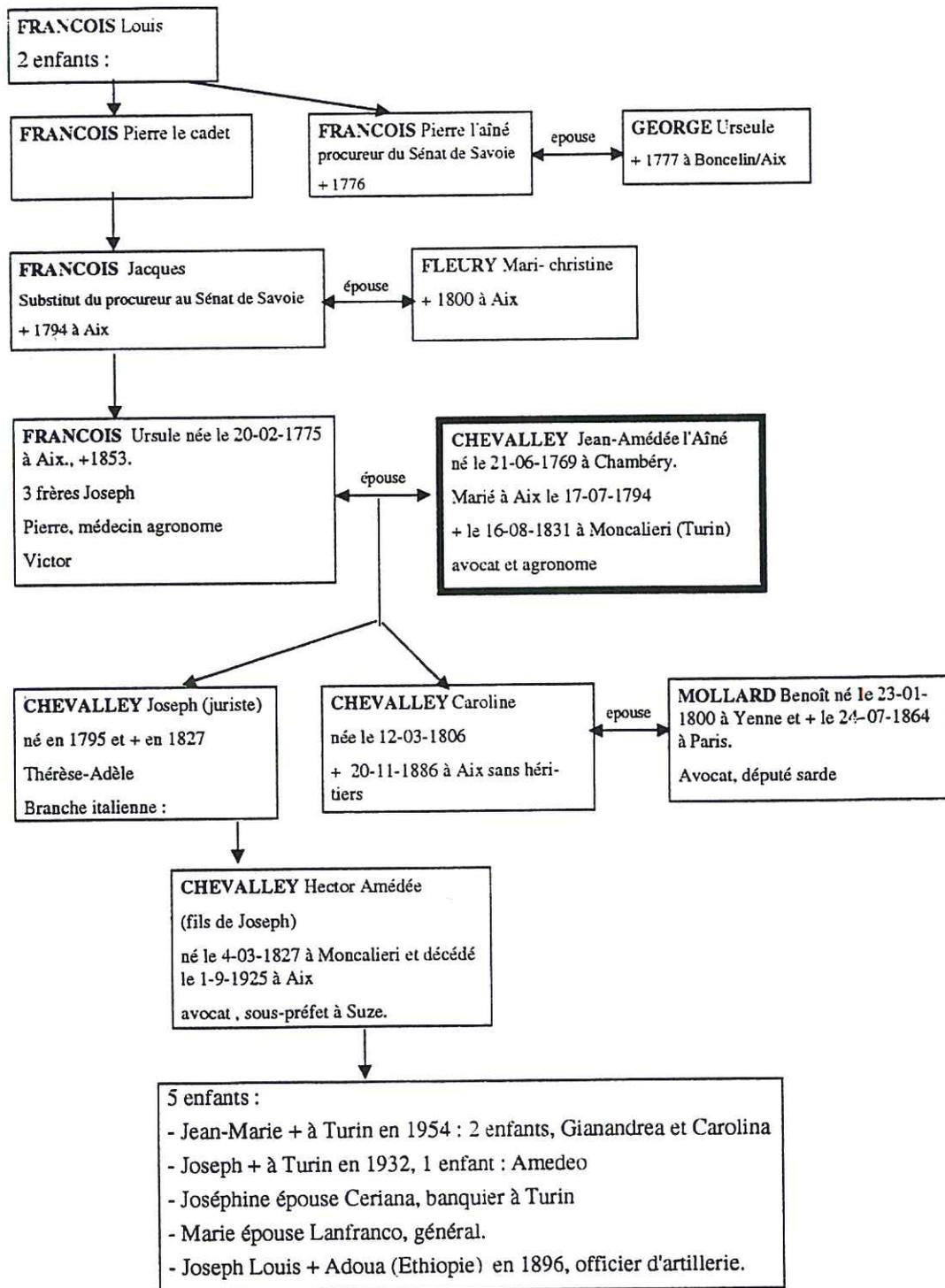
Jean-Amédée Chevalley, qui signe Chevalley l'aîné participe activement à la vie aixoise. Il est **conseiller municipal** de 1800 à 1814 et refuse en 1821, pour une raison encore inconnue, le poste de syndic (maire désigné par le roi). Il est conseiller général de 1804 à 1806, membre de la Fabrique d'Aix, de la Commission administrative de l'hôpital des Soeurs de St Joseph, de la commission administrative du Bain Royal de 1817 à 1820, avec son beau-frère Pierre François.

Il est aussi un agronome distingué : en 1819, avec son beau-frère Pierre François, médecin, il introduit la **charrue belge** en Savoie. Selon l'Almanach de la Savoie, vers 1817-1818, il crée à Aix, avec le colonel de Chevillard, propriétaire du domaine de Marlnoz, et Pierre François, une société d'agriculture qui est sans doute absorbée par celle de la Savoie en 1825. En 1823, il fait un rapport sur l'usage de ladite charrue, adressé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie fondée en 1820, et dont il devient membre correspondant le 1er septembre 1824. Il fait de nombreux essais

PATRIMOINE

GÉNÉALOGIE SIMPLIFIÉE DES FAMILLES CHEVALLEY ET FRANCOIS

SOURCES : ARCHIVES PRIVEES DE LA FAMILLE CHEVALLEY- THERMES NATIONAUX - ARCHIVES NOTARIALES D'AIX



agricoles (amélioration de la race bovine, fromagerie...) et fonde une sucrerie à Moncalieri près de Turin.

Il meurt le 16 août 1831, à Moncalieri, à l'âge de 62 ans.

Par son testament mystique du 7 novembre 1827, déposé chez le notaire Jean-Claude Dronchat d'Aix, il laisse ses biens à deux héritiers :

- les deux tiers à sa fille Caroline,
- le tiers restant à son petit fils Hector-Amédée Chevalley.

La villa Chevalley revient à Caroline, alors célibataire.

Sans doute femme de grand caractère, tenant de son père, secondée par un époux avocat, donc rompu aux affaires judiciaires, entre 1838 et 1864, elle se lance dans un procès à rebondissements avec les Thermes. Le principal litige est **la revendication de la propriété des eaux d'alun.**

Les époux Mollard plaideront à Chambéry et à Turin mais se verront toujours refuser la qualité de propriétaires. Pour que celle-ci leur soit accordée, il leur faudrait rendre les mêmes services que l'établissement thermal existant, chez eux, par un autre établissement utilisant cette source contestée. Telle est la décision d'un arrêt de la Cour d'Appel de Chambéry du 13 janvier 1851. Bien évidemment, ils ne pourront jamais remplir cette condition, l'auraient-ils voulu. La solution de ce litige ne sera trouvée qu'après le rattachement de la Savoie à la France : en 1865, Caroline Chevalley, veuve Mollard abandonne sa revendication contre la somme de 100 000 francs.

Il est permis de supposer que l'**Empereur Napoléon III**, venu enfant à Aix avec sa mère, la Reine Hortense, a pesé dans la décision finale. En 1866, Caroline Chevalley, veuve Mollard, ajoute **un second étage à sa villa** ; faut-il interpréter cet exhaussement comme une réponse à ses détracteurs locaux ? N'a-t-elle pas voulu montrer au loin que son droit enfin reconnu a été monnayé ? Caroline n'était pas, semble-t'il, femme à accepter les difficultés rencontrées à Aix...

Elle vivra une grande partie de sa vie entre son appartement du 43 de la rue Croix d'Or à Chambéry et la villa Chevalley avant de s'éteindre à Aix le 20 novembre 1886 à l'âge de 80 ans.

Les estivants célèbres

Nombreux sont les estivants célèbres ou

fortunés qui ont effectué un séjour à la villa Chevalley, durant ce début du XIXe siècle qui voit la renaissance du thermalisme à Aix-les-Bains. Michèle Connille traite parfaitement ce moment privilégié de l'histoire de la ville d'eaux dans l'ouvrage "Histoire d'Aix-les-Bains et de sa région" : "*Cet essor du thermalisme est lié à deux facteurs complémentaires : le premier dépend tout naturellement d'un usage sans cesse amélioré des eaux thermales ; le second s'explique par la qualité de la clientèle aixoise constituée de personnalités du monde politique ou intellectuel. C'est aux Bonaparte qu'Aix-les-Bains doit sa première gloire et le début de sa renommée mondaine.*" Cette amélioration du thermalisme se concrétise à Aix-les-Bains avec l'édification du bâtiment Royal des bains construit à la demande de Victor-Amédée III et pla-



JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS. TABLEAU D'APPIANI

cé sous la conduite de Joseph Despine, médecin directeur de l'établissement, qui sera inauguré en 1784. Son annexe, les Thermes Albertins, le sera en 1832.

La villa Chevalley est occupée d'une façon continue par ses propriétaires de la date de sa



La Reine Hortense par Girodet



Marie-Louise par Gérard (Musée de Versailles)



Pauline Bonaparte, Princesse Borghèse

construction (1796-1797..) à 1886 : jusqu'en 1831 par la famille de Jean-Amédée Chevalley qui décède cette année-là, puis par la veuve Chevalley et le couple Mollard jusqu'au décès de Caroline en 1886. Des hôtes de marque y seront hébergés de 1808 à 1821 : des princesses impériales, un roi sarde, Victor-Emmanuel Ier et sa famille, et Lamartine avec son épouse.

Dans un article intitulé "Une grande station thermale sous le premier Empire : Aix-en-Savoie", paru dans la "Revue de l'Institut Napoléon" d'octobre 1966, M André Palluel-Guillard, professeur à l'Université de Savoie, met l'accent sur le "ballet" des séjours de la famille impériale, qui transforme Aix-les-Bains en station à la mode :

*"Jusqu'en 1808, Aix a peu d'activité. La haute société lui préfère Spa, Vichy, Plombières, les stations pyrénéennes. La célébrité vient par hasard, de la turbulente Pauline. Au printemps de 1808... début juin, elle arrive à Aix... Madame Mère, le Cardinal Fesch... tout le monde repart le 12 juillet... En 1810, Aix est le domaine des Beauharnais. Joséphine répudiée en 1809... arrive fin juin à Aix... Mme de Rémusat la rejoint... le 28 juillet Hortense arrive de Plombières... on remarque aussi Mlle Récamier et ses amis. En 1811, Hortense revient à Aix qui l'a enchantée. Elle arrive le 4 juillet... son séjour dure deux mois... On y rencontre aussi le jeune Lamartine... et Mme de Staël... qui retrouve à Aix surtout Benjamin Constant. 1812 marque l'apogée d'Aix... Mme Mère y séjourne deux mois... le Cardinal Fesch a essayé la cure... séjourne Julie Clary la nouvelle reine d'Espagne... Mais la reine d'Aix est Pauline... qui loge depuis juillet à la **maison Chevalley**... les Beauharnais prennent leur revanche en 1813. Hortense ... reste encore deux mois... elle dote l'hôpital... elle part fin août. Les défaites et l'invasion autrichienne en 1814 ne compromettent pas le succès d'Aix... le 18 juillet arrive Marie-Louise... accompagnée d'une suite très française et bonapartiste : le peintre Isabey... le docteur Corvisart... elle s'installe à la **maison Chevalley**... elle part le 8 septembre pour Genève... En 1815, Hortense arrive fin juillet... le 28 novembre, elle part pour la Suisse... En 1816, tout est différent... les touristes anglais allaient arriver. La station reçoit la visite de toute la famille royale... une nouvelle étape commence pour la ville d'eaux savoyarde."*

Avec Waterloo, le ballet impérial s'achève, le rideau tombe.

De 1886 à 1954 la villa devient la propriété de la branche Chevalley établi à Turin, car, à la mort de Caroline, elle échoit à son neveu Hector-Amédée Chevalley.

Comme beaucoup de villas aixoises, elle n'est

occupée qu'en début et fin de saison par ses propriétaires qui la louent pour la saison. Pendant



ALPHONSE DE LAMARTINE

des décennies. De 1886 à la seconde guerre mondiale, le bail est consenti et renouvelé à la même dynastie : **Mme Holtzer** fille du célèbre savant et explorateur Boussingault qui s'est surtout intéressé à l'Amérique du sud, épouse de Jacob Holtzer, le grand maître de forge de Fraisse-Unieux, près de Saint-Etienne. Après elle, c'est sa fille **Cécile Mourier** dont le mari a été Maître des Requêtes au Conseil d'Etat puis Directeur Général de l'Assistance Publique à Paris, puis sa petite fille **Mme Louis Vergniaud** qui a épousé un descendant de l'illustre Girondin. Les derniers locataires de la villa sont le docteur **Pierre Faidherbe et sa femme** avec sa famille; c'est là qu'ils reçoivent en 1956 les Assises Nationales de Médecine et la Ligue Française contre le Rhumatisme, présidée par le professeur S.DeSèze. Le 2 avril 1954, elle est achetée par l'Etat qui exploite les Thermes Nationaux.

Une villa sobre mais cossue

Une description en est donnée par le docteur François Françon, qui a bien connu Hector-Amédée Chevalley et ses enfants ainsi que la famille Faidherbe, dans l'ouvrage déjà cité "D'Aix-en

Savoie à Aixilia" mars 1972 :

"La villa, qui saute aux yeux sur tous les panoramas d'Aix, se présente comme un bâtiment cossu avec un rez-de-chaussée et deux étages surmontés par un toit en pente quadrangulaire, non mansardé, percé de trois cheminées. Au rez-de-chaussée, un vestibule spacieux orienté Est-Ouest contient un volumineux poêle de faïence blanche. Il conduit à un grand salon carré, qui a conservé tout son mobilier Premier Empire : tables, guéridons, secrétaire, consoles, table à ouvrage, chaises, fauteuils, un long et profond canapé. Un plancher alterne les carrés de bois poli avec des traverses cirées ; il y a un beau plafond élevé avec trois caissons sans poutres apparentes. Sur une paroi, une fenêtre ouverte qui donne à l'Ouest sur la terrasse.

Plus à l'est se trouvent un petit boudoir et une cage d'escalier qui mène aux étages et aux pièces d'habitation. Au Nord, une grande salle à manger a sa fenêtre tournée aussi vers l'Ouest. Elle est desservie par une cuisine située sur la façade Est."

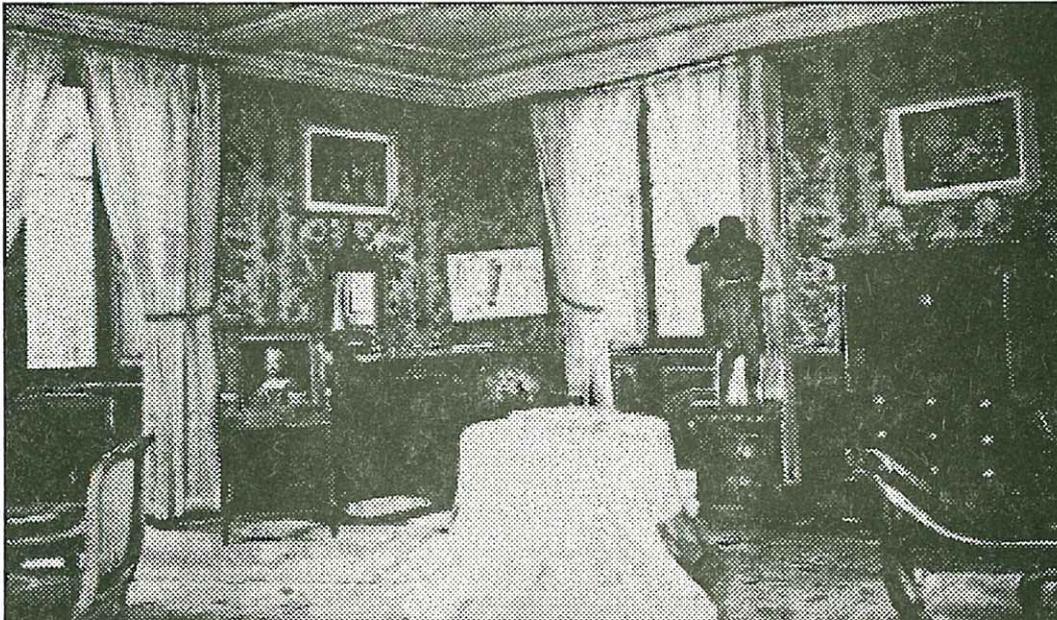
muros. Jacques François, propriétaire de la maison-forte de Saint-Paul, emplacement sur lequel fut construite la villa Chevalley, possédait des jardins qui approvisionnaient grandement les marchés d'Aix dans le dernier quart du XVIII^{ème} siècle.

Au XIX^{ème} siècle, les guides d'Aix signalent à l'attention des visiteurs "les promenades délicieuses" de la ville d'eaux.

Le "guide pittoresque des eaux d'Aix en Savoie" de Chasseloup, édité à Paris en 1834, donne en tête de liste des principaux logements garnis "Maison Chevalley, tout au haut de la ville, dans une belle position, pavillon entier, beau jardin..."

La même année le "Manuel de l'Etranger aux Eaux" de Despine fils indique que le jardin à dix minutes de la ville est constamment ouvert à tous les étrangers.

L'ouvrage d'Aimé Ferraris de 1847 "Chambéry et Aix-les-Bains, Monuments et Environs" donne la même indication.



VILLA CHEVALLEY : LE SALON JAUNE

Des jardins historiques

En ce qui concerne les jardins, Aix-les-Bains et donc la villa Chevalley baignent dans un contexte particulier qui conjugue climat et histoire : un micro-climat favorable aux expériences et aux vocations et une tradition horticole piémontaise.

Le "Theatrum Sabaudiae" de la fin du XVII^{ème} siècle montre des jardins bien dessinés à Aix intra-

"L'itinéraire descriptif et historique de la Savoie" d'Adolphe Joanne de 1860 précise que l'on a affaire au **jardin Mollard-Chevalley**.

La tradition se maintiendra au début du XX^{ème} siècle : en font foi les contrats de jardinage trouvés dans les archives privées de la Famille Chevalley. La décoration florale soignée existait toujours des années 1950 à 1970 à l'époque du docteur Faidherbe.

Quant aux vocations suscitées par ce milieu privilégié, elles sont illustres avec deux Aixois : Jean-Jacques Perret, le naturaliste, pour la première moitié du XIXe siècle et Jean-Claude-Nicolas Forestier (1861 - 1930) paysagiste de renommée internationale.

XXI ème siècle : vers une mémoire vivante

La villa Chevalley, figure de proue dominant la ville, représente la garantie d'une coexistence harmonieuse entre une ville chargée d'histoire et une volonté de modernité dans le domaine thermal qui est sa vocation essentielle. Demain sa

et de Lamartine et où pourra prendre place une animation faisant d'Aix-les-Bains une de ces villes d'eaux privilégiées qui ont su garder leur âme romantique.

Quelques suggestions pour l'utilisation de la villa Chevalley

L'architecture de la maison, si elle ne présente pas un grand intérêt en elle-même puisqu'il s'agit d'une bâtisse carrée sans luxe ni fioritures, permettra les utilisations les plus variées.

Au moment où les travaux des Thermes Chevalley sont sur le point de commencer, et où Aix-les-Bains a choisi de se tourner résolument vers le tourisme et de valoriser son image romantique, nous proposons de :



AIX AUTREFOIS- L'ANCIENNE VILLA CHEVALLEY

LA VILLA CHEVALLEY (COLL. MME FAIDHERBE)

présence, à côté d'un bâtiment, résolument contemporain, symbolisera l'enracinement du thermalisme dans son passé, non pour le freiner, mais pour lui donner toute sa dimension. Aussi les jardins ne devront pas être des espaces verts créés de toutes pièces pour "habiller" l'espace, mais ceux de la villa romantique reconstitués le plus fidèlement possible en s'adaptant aux besoins des curistes. Ainsi la vénérable maison deviendra un lieu où flotteront les souvenirs de la reine Hortense

- Créer des jardins "romantiques" autour de la villa, permettant une déambulation à travers des espaces variés : pergola, grotte artificielle, salon d'ombrages, fontaines, théâtre de verdure...

- Consacrer une pièce de la villa (orangerie, tonnelle ?) à des expositions et expérimentations liées à la tradition du jardin romantique, surtout en Savoie.

- Evoquer de manière très forte et vivante la mémoire des personnages célèbres hébergés ici au XIXe siècle. Exemples : la reine Hortense "grandeur nature" dans un salon Empire pour accueillir les visiteurs, et Lamartine replacé dans sa chambre de la Pension Perrier qui trouverait en ce lieu sa vraie place.

Utiliser la villa Chevalley comme coeur d'une animation romantique et y situer les services du Fil de l'Eau et des Nuits Romantiques.

Créer un espace d'animation pour curistes et touristes : bureau d'accueil, récitals poésie-musique, spectacles son et lumière, expositions temporaires, conférences, cocktails et réceptions...

Toutes ces pistes répondent à une idée maîtresse : Aix-les-Bains, pour développer harmonieusement et solidement son image de ville d'eaux du XXIe siècle, devra s'appuyer sur son passé et le valoriser. La villa Chevalley sera pour cela un outil efficace.

Nous remercions très vivement les notaires d'Aix-les-Bains, qui, en acceptant de mettre à notre disposition leurs archives qui représentent l'héritage des études ayant existé par le passé, nous ont permis de réaliser cette recherche.

Sources imprimées et manuscrites

"Histoire d'Aix-les-Bains", par Mouxy de Loche. 2 tomes. Chambéry, 1898 et 1900.

"Les Notabilités d'Aix-les-Bains", par Mouxy de Loche. Chambéry, 1901.

"D'Aix-en-Savoie à Aixilia", par François Françon. 2 séries. 1972 et 1974.

"La vie d'autrefois à Aix-les-Bains", par Gabriel Pérouse. Chambéry, 1922. Réédition 1969.

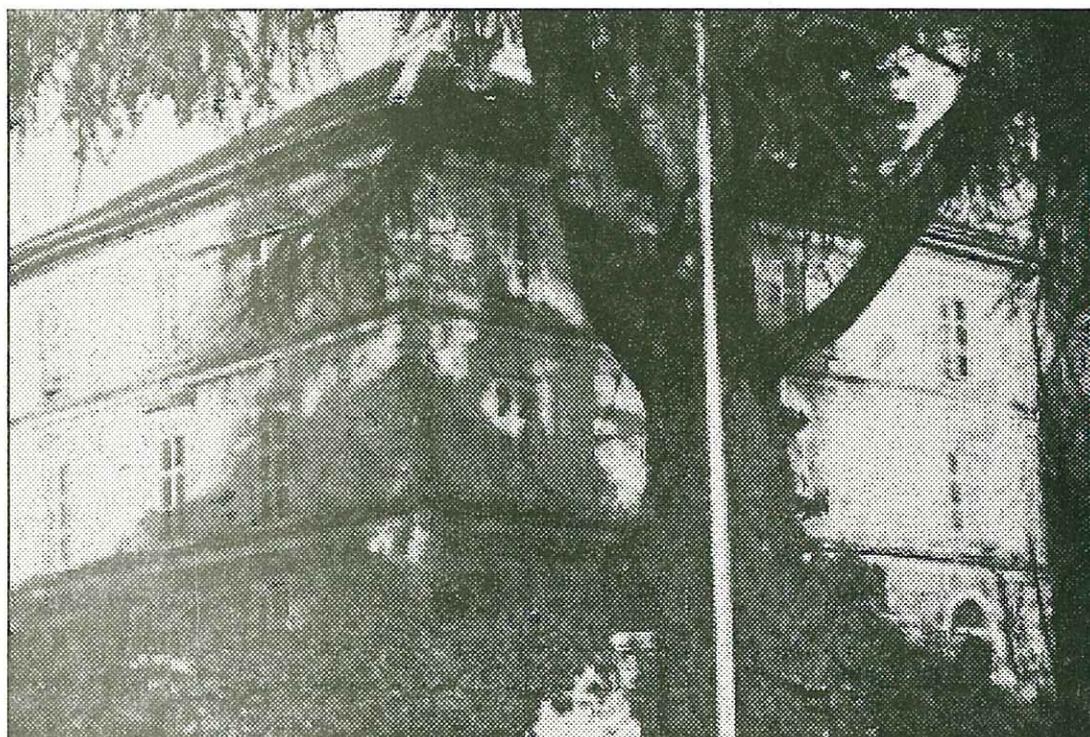
"Une grande station thermale sous le Premier Empire, Aix en Savoie" Article in "Revue de l'Institut Napoléon", octobre 1966, par André Palluel-Guillard (qui voudra bien nous excuser d'avoir "accélééré" son texte dont la lecture intégrale est conseillée).

Rapport de fouilles Chevalley, avril 1993, par Christine Pernon.

Rapport de fouilles place Mollard, novembre 1992, responsable : Alain Canal.

Archives privées Chevalley : Thermes Nationaux.

Archives notariales : Mes Ollier, Rey, Touvet, Greffioz, Brunel et Micheland.



Villa Chevalley, vue de la rue du Puits d'Enfer, angle sud est, aspect actuel coll. privée.

PROGRAMME DE LA SAISON 1993-1994

- SAMEDI 6 NOVEMBRE A 15 H 00

- Visite commentée de l'exposition "Art Brut", par l'artiste : Marie Morel, au musée Faure.

- LUNDI 22 NOVEMBRE :

- Réunion mensuelle sur le thème "Bourse aux recherches". Salle du troisième étage, bibliothèque Lamartine. A 20 H 30.

- DIMANCHE 28 NOVEMBRE :

- Excursion au musée d'Art Brut de Lausanne.

- LUNDI 20 DECEMBRE A 20 H 30

- visite commentée du musée Faure par André Liatard.

- LUNDI 24 JANVIER :

- Conférence de Mr Nicoud sur l'eau thermale. A l'Auditorium du conservatoire à 20 H 30.

- FEVRIER :

- Présentation de l'exposition "La mémoire du Rhône" par Mr Dürrenmatt, et dédicace de son livre.

- Excursion sur les sites archéologiques du Lac du Bourget, en compagnie de M. Castel.

- LUNDI 21 MARS

- Conférence "La vie à Aix-les-Bains à l'époque romantique" par Juliette Buttin, guide-conférencière auditorium du conservatoire à 20 H 30

- LUNDI 19 AVRIL

- Conférence " Les Anglais à Aix-les-Bains " par Johannes Pallière, professeur agrégé. A l'auditorium du conservatoire, à 20 H 30.

- LUNDI 30 MAI

- Soirée autour de la généalogie, des techniques de recherches, organisée par André Carret.. A 20 h 30 à l'auditorium du conservatoire.

- LUNDI 20 JUIN

- Conférence " La vie à Aix-les-Bains au XVIII" Par Mr Cuesta. A 20 h 30 à l'auditorium du conservatoire.

-Un programme d'abonnement pour des visites guidées du Fil de l'eau sera proposé à partir de Janvier, pour les adhérents de la Société.

NB : Certaines dates sont données sous réserve de confirmation.



BULLETIN D'ADHESION

La Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains est une association, loi de 1901, dont les statuts peuvent être consultés à son siège.

Les personnes désirant adhérer, retournent leur bulletin d'adhésion à Joël Lagrange, Archives Municipales, 2 rue Lamartine, 73100 Aix-les-Bains.

L'adhésion permet la participation à toutes les manifestations organisées par la Société, parfois avec une participation en sus, et l'abonnement gratuit au bulletin "Arts et Mémoire".

Madame, Monsieur : _____

Représentant (le cas échéant) : _____

Domicilié(e) : _____

souhaite adhérer et participer aux activités de la **SOCIETE D'ART ET D'HISTOIRE D'AIX LES BAINS** dont l'objet consiste à :

- favoriser la connaissance des arts,
- étudier et faire connaître l'histoire d'Aix les Bains et de la région,
- protéger, mettre en valeur, faire connaître et contribuer à enrichir le patrimoine aixois.

et joins à ce bulletin mon règlement de :

- 100 F, en tant que membre actif,
- 1000 F minimum, en tant que membre bienfaiteur.

Ma carte d'adhérent me parviendra en retour.



Première

bourse aux recherches

par Brigitte Bodin

Tenue, le 22 Novembre 1993, autour du Président Connille et des deux responsables de la Commission, Docteur Pierre Calvelli et Joël Lagrange, dans la grande salle Mouxy de Loche au 3^{ème} étage de la Bibliothèque, cette "Première", à Aix, a dépassé toutes les espérances des membres actifs de la jeune Société d'Art et d'Histoire. Les objectifs de ce genre de réunion, évoqués en Mai dernier, se mettent en place naturellement, répondant donc à une attente pressante, d'une vivacité surprenante et insoupçonnée.

En un premier temps, les passionnés, de telle ou telle période, se sont fait connaître et ont échangé, dès à présent, leurs connaissances, leurs sources afin de progresser plus rapidement dans leurs investigations, projetant de se regrouper de manière informelle.

Trois directions de recherches ont émergé :

.Autour de Docteur Calvelli et de François Fouger, le groupe "Début du ski au Revard" part à la recherche de films anciens (dont un datant de 1920) et de multiple témoignages,

.Autour de M.M.Cartier et Paillardet, avec le Docteur Mestelan, mise en forme de l'étonnante masse d'information concernant la vie des 37 hôpitaux militaires d'Aix durant la première guerre mondiale,

.Autour de M.M. Dürrenmat, Bonnemayre, J.P.Gassani, la batellerie du Lac. Comment sortir et conserver hors d'eau une "fille" du XIX^{ème} siècle? Passionné des transports, ce groupe pourrait aussi s'intéresser au "échanges" par route...Avis aux amateurs.

Recherches diverses pour lesquelles tout témoignage, au service des Archives sera bienvenu :

-François Fouger collecte un maximum de témoignages pour la commémoration des 70 ans du Service des Parcs et jardins en 1994 et du 100^{ème} anniversaire de la première bataille de fleurs en 1995.

-Yvan Cuesta, passionné de la vie aixoise surtout au 18^{ème} siècle, à la suite de ses recherches pour "sauver" la villa Chevalley, voit la ville prendre forme et rêve d'en réaliser une maquette. Avant ou après l'incendie de 1739 ? Actuellement il dépouille les archives de la famille Despine acquises par les Thermes.

-Avec Laurent Demouzon, c'est une recherche très pointue de témoignages à recouper sur les batailles en Savoie contre les Allemands du 19 au 24 juin 1940.

-Pour information et aide éventuelle dans leur travail : 4 étudiants en Histoire de l'Université de Savoie épluchent les Archives d'Aix pour rédaction de leur mémoire de Maîtrise sur les thèmes suivant :

.Administration communale d'Aix de 1815 à 1900

.Administration communale d'Aix de 1900 à 1937

.Vie culturelle à Aix de 1815 à 1880

.Vie culturelle à Aix de 1880 à 1955

Trois heures d'échanges dans la plus grande convivialité, un vrai bonheur, tout simple, et beaucoup de travail en perspective. Les témoignages, entendus à cette soirée, globalement retranscrits, sont à disposition au Service des Archives afin de permettre à chacun de rejoindre selon ses goûts un groupe de recherches.

Travail de fourmi où toute bonne volonté peut se sentir moins seule et trouver un épanouissement. Périodiquement, une réunion de ce style se tiendra pour entretenir la flamme des uns et la soif des autres. Les fruits de ces travaux seront, un jour, présentés à un large public, selon la façon la plus opportune.





Société d'Art et d'Histoire
AIX-LES-BAINS



Villa Chevalley
(Cliché Musées de Chambéry)